

455^e Le Petit Tram

Janvier 2017



LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL • UNE ÉDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

Expo

Espace
Bauthier
à IttreDu 28 janvier
au 19 février 2017

«That being said...»

Robert Quint

Fabrice Gardin

Peintures

Les samedis et dimanches de 14h à 17h, en semaine sur rendez-vous
Salons de l'Espace Bauthier (36 rue de la Montagne 1460 Ittre)
Parking : Petit contournement Prê de l'Aite et personnes à mobilité réduite à l'Espace Bauthier
Info : 067/64 73 23 - www.ittreculture.be - info@ittreculture.be

Un partenariat du Centre Culturel et de l'Echevinat de la Culture de la Commune d'Ittre

Du 28 janvier au 19 février

à l'Espace Bauthier

Exposition "That being said..."

Robert Quint / Fabrice Gardin

Robert Quint est un artiste plasticien allemand vivant en Belgique. Il est diplômé de La Cambre à Bruxelles et du Maryland Institute College of Art de Baltimore. Le travail de Robert Quint apparaît de prime abord enjoué, ludique, parfois naïf. La couleur est énergique, contrastée. La matière est fluide. La forme successivement mise en perspective ou aplatie dans des envolées légères crée un rythme énigmatique et joyeux. Et pourtant, au cœur de cette apparente naïveté surgissent des zones d'interrogations. L'œuvre affiche un monde en creux, rempli tout à la fois d'ironie et de candeur, d'ombres et de lumières. Robert Quint puise dans le répertoire iconographique de son quotidien et superpose, associe ou entremêle. Il sera accompagné de Fabrice Gardin qui présente des acryliques sur bois et des empreintes sur feuilles noires. Petites visions lyriques d'un monde saturé d'images.

Quelques questions à Robert Quint

Un mot sur ta formation ?

Elle est en cours. C'est un processus lent et permanent.

Quel est ton médium préféré et pourquoi ?

A 17 ans, j'ai découvert la peinture. Ensuite le dessin, la photo, la sculpture, la vidéo et la performance. Je les mélange à l'envie selon mes besoins.

D'où vient ton inspiration ?

De ma curiosité pour tout un tas de choses. De l'actualité politique, de mes origines, mais aussi d'objets trouvés ici et là, de la poésie, de simples mots également, avec lesquels je joue parfois.

Quel est ton artiste préféré et pourquoi ?

Je ne peux pas répondre à cette question, et je ne veux pas répondre. En citer un, ce serait négliger les autres. Ils ont chacun une sensibilité particulière qui me touche à différents niveaux, et en fonction de leur succès, certains ont des œuvres plus imposantes que d'autres.

Mais c'est dans l'approche d'une multitude d'œuvres que je trouve un complément à mon travail.

Trois mots pour définir ton travail ?

Jaune, bleu, rouge...

Le travail artistique est-il une nécessité à tes yeux ?

Oui, bien sûr. C'est un mode de vie particulier qui, une fois qu'on y a goûté, s'ancre de manière irréversible. C'est une introspection permanente, un filtre à regarder la vie. Par contre, selon moi, les périodes de travail ne doivent pas s'enchaîner trop vite. Je crois qu'il faut faire très attention à ne pas « produire » des œuvres, mais plutôt se laisser submerger et les laisser prendre les commandes lorsqu'elles s'imposent à nous.

L'art peut-il changer le monde ?

Oui, bien sûr. Tout est connecté.

Bio : Robert Quint est né à Stuttgart. Il vit et travaille à Berlin, Bruxelles et Opprebais. Il a exposé dernièrement à la Galerie Exit 11 à Grand Leez et auparavant à la Galerie Heinzer Reszler à Bruxelles et Lausanne, au Botanique, à Paris,.... Il a également participé à des dizaines de projets et d'expositions d'ensemble en Allemagne, France et Belgique.

➔ suite en page 2

Les Papeteries de Virginal en réorganisation judiciaire

Il y a un an, le Petit Tram rencontrait Francis Tans pour évoquer l'avenir des Papeteries de Virginal et ses 350 travailleurs. Une entreprise importante dans le paysage communal ittrois puisque responsable d'une bonne partie des recettes communales. Il y était question de l'année 2016, qui serait décisive pour le futur de l'entreprise. En septembre 2016, Francis Tans quittait son poste de CEO, même s'il reste l'actionnaire majoritaire de la société. Le 13 décembre dernier, Idem Papers déposait auprès du tribunal sa demande de mise en réorganisation judiciaire. Le 22 décembre, le Tribunal déclarait officiellement la procédure de réorganisation judiciaire de l'usine virginaloise. Nous avons rencontré Vincent Pairet, qui a remplacé Francis Tans aux commandes de l'entreprise.

La Procédure de Réorganisation Judiciaire a pour but de préserver, sous le contrôle du juge, la continuité de tout ou partie de l'entreprise en difficulté ou de ses activités. Dans le cas des Papeteries de Virginal, elle permet de geler les dettes, qui sont assez importantes, et de trouver un repreneur. Dans la pratique, au terme de la procédure, quand un repreneur se

sera manifesté, la structure juridique actuelle sera déclarée en faillite et une nouvelle société sera créée pour continuer l'activité.

Pour Vincent Pairet, l'actuel CEO d'IdemPapers, les difficultés que rencontre l'usine sont dues à une dette importante et à une rentabilité insuffisante : « Depuis quelques années, l'entreprise a

accumulé une dette importante et fait face à un manque de rentabilité, laquelle n'est pas suffisante pour résorber la dette. La Procédure de Réorganisation Judiciaire va nous protéger de la faillite, elle va nous permettre de rediscuter la dette et les coûts.

➔ Suite en page 9

IttreCultureS, un nouveau feu d'artifice de spectacles et d'événements

Neuf opérateurs vous proposent plus de 50 activités culturelles d'ici juillet 2017.

Il y a en a pour tous les goûts et les propositions sont de qualités. Venez découvrir ou redécouvrir ces lieux, ses atmosphères, ses endroits de rencontres, de découvertes, de partage d'émotion. Participer à ces moments d'éveil, de bien être, d'émerveillement,...

Parcourez la brochure et indiquez les activités qui vous interpellent dans votre agenda ! Parlez-en à vos amis et voisins. Au plaisir de s'y rencontrer ! **La brochure est également disponible sous format électronique sur notre site www.ittre-culture.be**



Luc Schoukens

Dans ce Petit Tram...

FÉÉR'ITTRE

Une belle édition 2016 pour le marché de Noël ittrois.
Bilan en p.3

VOLS DANS 6 HABITATIONS À VIRGINAL LORS DU NOUVEL AN

Le point sur la situation en p. 9

PHYT'ERMA

Rencontre avec une herboriste et phytothérapeute en p.5

BERNARD MASSUIR

Bientôt de retour avec Salto Vocale au Château de Baudemont. Détails en page 4

DIRECTRICE DE L'ÉCOLE LIBRE DE VIRGINAL

Rencontre avec Sylvie Hautenaue en p.7

BULLETIN COMMUNAL DANS LES PAGES CENTRALES DE CE NUMÉRO.

Du 28 janvier au 19 février à l'Espace Bauthier

Exposition "That being said..." Robert Quint / Fabrice Gardin

Quelques questions à Fabrice Gardin

Un mot sur ta formation ?

Expositions, ateliers d'artistes, discussions, observations, ... quelques années d'études aussi... Je crois que j'aborde la peinture comme j'ai abordé la mise en scène ou l'écriture, par l'intuition. J'y vais avec un gros bagage au niveau de l'observation, de mon ressenti, de ce que j'aime ou de ce que je n'aime pas...

Quel est ton médium préféré et pourquoi ?

L'acrylique, c'est le seul qui veut bien suivre ce que je veux faire... Pour le support, les feuilles cartonnées noires car on ne part pas d'une feuille blanche... ou les panneaux de bois car c'est déjà vivant, il y a une texture...

D'où vient ton inspiration ?

De tout, de rien, du monde qui m'entoure comme de celui que je rêve... Des artistes fascinants qui ont changé notre vision du monde ; Gerhard Richter, Cy Twombly, Alechinsky, Frida Kahlo, Picasso, Giacometti, Modigliani, Bob Wilson, Patrice Chéreau, Pina Bausch... Il y en a beaucoup... Chez chaque artiste, il y a quelque chose qui peut me toucher. Et puis, il y a mes contemporains ; Pierre, Pascal, Lukasz, François, Michael, Lionel, Jeff, Robert... des artistes que je côtoie avec plaisir, que j'aime, qui m'apportent tous quelque chose à leur manière ou suivant leur façon de faire.

Trois mots pour définir ton travail ?

Spontanéité, plaisir, expérience...

L'art peut-il changer le monde ?

Il peut aider à le supporter. Sans vision artistique, on n'arrivera plus à rien.

Bio : Fabrice Gardin est auteur et metteur en scène. Bricoleur... Né à Charleroi en 1970, il est licencié agrégé en journalisme et communication, et détenteur d'un troisième cycle en études du spectacle vivant. Il travaille au Théâtre des Galeries (presse, promotion, programmation) depuis 1995. Il a écrit plusieurs livres et adaptations théâtrales ; Il a mis en scène une dizaine de pièces dont Huit femmes, Destin, Karl Marx le retour, Théroigne de Méricourt... Il termine sa troisième année de Présidence du Centre Culturel d'Ittre.



Luc Schoukens

Vente véhicules neufs et occasions - Atelier mécanique et Carrosserie
Magasin pièces de rechange - Service rapide et de qualité
Agréé toutes compagnies d'assurances et société de Leasing.

b.l.c. motors

DACIA RENAULT

B.L.C. Motors s.p.r.l.
Chaussée De Bruxelles 58
7090 Braine Le Comte
Tél. : **067/550.300**
Fax: **067/560.117**
E-mail : brainelecomte@dealer.renault.be

**"CONDITIONS SALON"
et OUVERTURE TOUT LE MOIS DE JANVIER
DIMANCHES INCLUS**

INFORMATIQUE

WINDOWS & MAC

Depuis 20 ans - Tous services
Dépannage-Réparation-Vente-Site-Réseau
Service ULTRA rapide
Déplacement gratuit !!! Prix zen
A domicile - Indépendant - PME
http://www.pc-to-web.be
067 / 67.07.95 - 0497 / 71.63.27

Tubize, rue A. Marcoux Vente sur plan

Le Promoteur vous vend 6 appartements de 60 à 95m² (1/2 ch) avec cave, garage, parking, jardin terrasse ou balcon
A partir de 169.000€

DÉJÀ 1 APPARTEMENT DE VENDU !

CLODY MANOUVRIER

www.clodymanouvrier.be

02/366.95.49 // 0474/77.48.97 // 0495/77.99.83

ENTREPRISE
DELCORD THIERRY
TOITURE & BATIMENT
DEVIS GRATUIT

BE0611.905.989
Tél: 0478/61.73.60 Tél: 067.83.02.60
entreprisedelcord@hotmail.com
www.entreprisedelcordthierry.be

WoodCreation
La qualité sur mesure

WoodCreation vous propose la réalisation sur mesure de :

- ✓ vos placards et dressings,
- ✓ vos meubles de salle de bains,
- ✓ vos portes et escaliers,
- ✓ votre cuisine,
- ✓ l'aménagement de votre magasin

Amaury JOACHIM
0475/30 76 69
woodcreation@woodcreation.be - www.woodcreation.be
17, rue des Primevères 1460 Ittre

PÉDICURE MÉDICALE
ANAÏS

RDV. 0471.80.28.11

MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT

Nivellement
Empierrement
Égouttage
Station d'épuration
Fondations bâtiment
Transport matériaux
Service containers
Location Bobcat et minipelle

CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 65 22
0479/99 45 15 - VIRGINAL

PIERRE STRYCKMAN
Jardins - Espaces verts - Piscines

Etude
Réalisation
Entretien

Rue Planchette 32 - 1460 ITTRE • **0475 28 50 42**
www.jardins-p-stryckman.be • info@jardins-p-stryckman.be

SANTOSDESIGN
Cuisine - Salle de bain - Intérieur

MEMBRE DE COMARTAGRIND

SANTOSDESIGN
Rue de l'Église 103 1460 Virginal
Tel. +32(0)79491121 Fax +32(0)79491121

Les grands feux d'Ittre Samedi 11 mars à 18h A Virginal

Féer'lttre : Deuxième pari réussi

Les 9, 10 et 11 décembre derniers, Ittre s'est illuminé sous les guirlandes du marché de Noël. A cette occasion, 20 chalets se sont donnés rendez-vous sur la Grand Place de notre beau village et de nombreux spectacles et animations y ont été proposés.



C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que s'est déroulée cette deuxième édition de Féer'lttre. Un marché de Noël bercé par les effluves des spécialités culinaires et entièrement gratuit, porté exclusivement par les commerçants locaux pour vous faire découvrir les saveurs et le savoir-faire de notre belle région : citons entre autres les frites artisanales et la soupe à l'oignon de la ferme de Bie, les friandises élaborées par le chocolatier Champagne, les gaufres, barbapapa et autres desserts apportés par La Brioche d'or, la tarte Crastofé de la confrérie du même nom, le bou-

din de la boucherie Jean-François à Virginal, les buches suédoises (coupées en leur centre, elles permettent de se consumer plus lentement et créer une atmosphère féérique) de Simon Leveau, sans oublier le chalet du Père Noël qui, après une arrivée remarquée, a accueilli enfants et parents dans un décor enchanteur.

De la culture

Féer'lttre, c'est aussi l'occasion de mettre en avant la culture. De ce fait, un panel de manifestations vous a été proposé. Samedi, les opérateurs culturels se sont unis pour vous dévoiler leur program-

mation 2017. Pour l'occasion, de nombreux artistes ont défilé sur le podium avec des performances allant du chant à la musique en passant par la lecture de contes de Noël, de quoi ravir petits et grands.

Dimanche, c'est dans les lieux culturels du centre d'lttre que les rendez-vous ont été donnés. La Grand Place a offert le spectacle clownesque et haut en couleur, «Sapés Sapins» conçu spécialement pour les marchés de Noël. L'Eglise a accueilli l'Orchestre Symphonique de Nivelles dans le cadre de Musique class'lttre, la Valette, quant à elle, a présenté la comédie "Une semaine ... pas plus!", l'Espace Bauthier a, pour sa part, dévoilé l'exposition "Expo 2" de Vincent Verscheure et Marie Bourgois qui ont offert des shows artistiques en direct. L'Heptone

s'est déhanché sur une fusion de jazz et du flamenco par le trio Oleo et les enfants ont découvert que les loups n'étaient pas toujours méchants dans le spectacle «A pas de loup» des Liseuses.

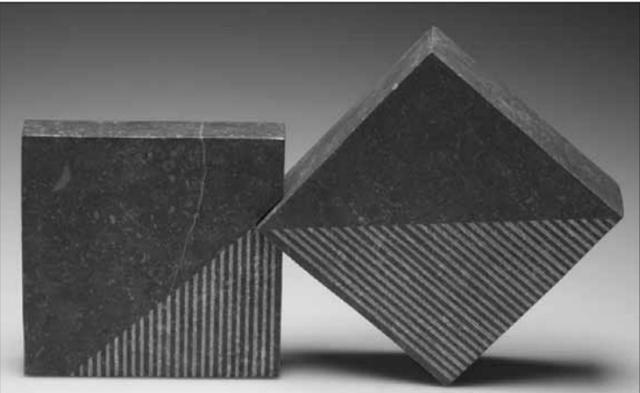
Une fois encore, la belle alliance entre COMARTAGRIND, le Centre Culturel, le Syndicat d'Initiative et de Tourisme, les opérateurs d'lttreCultureS et la commune d'lttre a permis la réalisation de ce moment magique. Malgré le froid, vous avez été à nouveau nombreux à venir partager l'esprit de Noël en famille ou entre amis. Pour les absents, pas de panique, l'adage jamais deux sans trois pourrait prendre tout son sens l'année prochaine.



Vertenuel Valérie-Anne
(Stagiaire Centre Culturel)



Elise Delbrassine, lignes de conduite



Humble et patiente, telles sont les qualités reconnues à cette artiste. Elle connaît son métier et c'est tout naturellement que lignes et formes prennent vie dans ses travaux. De la pierre qui l'a toujours fascinée, Elise Delbrassine recompose le carré, symbole d'équilibre et d'harmonie. Quand ce n'est pas, au moyen de l'aquatinte et de ses nuances furtives, qu'elle recrée la texture de cette même pierre sur le papier. Les expressions contemporaines d'une abstraction toujours construite ne tendent qu'à

retrouver l'essentiel d'un langage originel...

Du 18/03 au 23/04/17. Les samedis et dimanches, de 14h à 18h. Entrée 3 € - gratuité pour les Ittrois

Infos + réservations

Musée Marthe Donas
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
0471/216 388
info@museemarthedonas.be
www.museemarthedonas.be

Petite annonce

Bonjour.
Je cherche une personne parlant très bien anglais intéressée par les sujets de politique étrangère pour faire de la conversation 2h par semaine.
Veuillez me contacter au gsm en soirée 0478 440646



Petit Tram 455 janvier 2017

Concerts Zik Zak

20-01 : Waiting for + support
21-01 : Whitehall + pinxtones
28-01 : Coverballs + the father, the son & the holy Simon

24-02 : Juno + Gang de Lapins
25-02 : Belux Metal Legion Fest

4-02 : Machine Gun plays AC/DC + Reject
11-02 : Brussels Affair (cover rolling stones)
17-02 : Les R'tardataires
18-02 : DIEGO Stras + support

Infos + réservations

Zik Zak
28, rue de Tubize
1460 Ittre
www.zik-zak.be

Le Syndicat d'Initiative, le Centre Culturel et l'Administration Communale ont le plaisir de vous présenter le

Concert de Nouvel An

Dimanche 29 janvier 2017
15h00

Palais de Plume

(RUE HAUTE, 8 À ITTRE) P.A.F.: 5 euros

Première partie : **Corps Musical Nivellois**
sous la direction de Madame Nathalie Muspratt

Seconde partie : **RHCv**
sous la direction de Madame Catherine Tordeurs

Organisation et informations : Syndicat d'Initiative - 067/64 87 74 siti.ittre@skynet.be



Culture

Edito



Je vous souhaite une excellente année 2017. Que vos rêves les plus fous se réalisent (enfin si vous le voulez évidemment, et si vous en avez, mais on en a tous...).

Que cette année soit joyeuse et drôle.

Et si elle ne l'est pas, venez aux activités culturelles du CLI voir les comédiens, ils vous feront rire aux larmes, les conteurs, ils vous feront vous émouvoir, les artistes, ils vous feront réfléchir au sens de la vie (façon Monty Python), les conférenciers, ils vous feront réfléchir au sens de la vie (façon 'c'est la vie'), les chanteurs, ils vous emporteront...

Enfin, ils essayeront, tous. Car c'est un des buts de la culture, apprendre en s'amusant...

Et dès janvier, une flopée de rendez-vous culturels époustouflants : L'anniversaire de la Maison du Conte, Le ciné soupe (rendez-vous dans un cadre douillet autour d'un grand film et avec de belles personnes), une exposition remue-méninges, de la musique pour tous les goûts... et puisqu'on parle musique, pourquoi ne pas profiter de cette nouvelle année pour aller à la découverte du nouveau lieu culturel d'lttre, la nouvelle salle de concert de Virginal, Zik-Zak. Groupes de covers (par exemple le 11/02 Brussels Affair joue du Rolling Stones) ou groupes de composition, débutants ou confirmés, Zik-Zak ouvre ses portes à la 'Good Music' ! Et comme, on le sait tous, 'Good Music Makes Good People'...

Et pour conclure, car il n'y a pas de bon éditto sans touche politique, en cette année de présidentielle française, sachez que « La politique est un métier respectable. Certains politiciens ne sont pas respectables, c'est autre chose... »

Que du bonheur pour tous.

Fabrice Gardin
Président du Centre culturel

Disponibilités de l'Espace Bauthier

La salle du 2^{ème} étage de l'Espace Bauthier (Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre), destinées à des ateliers ou des réunions pour les associations de nos villages, est encore disponible certains jours de la semaine. Mercredi (journée et soir) Jeudi (soir) Samedi (toute la journée) Dimanche (après-midi). Si vous êtes intéressés par la salle pour l'une de vos activités, contactez Marie au 067/64.73.23 marie@ittreculture.be



Culture

Envie d'être tenu au courant des activités du village ?

INSCRIVEZ-VOUS AUX LETTRES D'INFORMATION DU CENTRE CULTUREL.

● **Les activités du Centre Culturel**
Spectacles, concerts, grands feux, Fête de la Saint Rémy, ateliers, conférences, événements... Vous serez tenus informés de l'éventail des activités du Centre Culturel d'lttre.

● **Le Petit Agenda**

Recevez, tous les 15 jours, le calendrier des activités culturelles, citoyennes, associatives et de loisirs de l'entité d'lttre. Chaque semaine, quelque chose se passe à Ittre, Haut-Ittre ou Virginal. Pour ne rien rater, le Petit Agenda vous tiendra au courant de tout ce qui se passe dans votre village.

Inscription sur <http://www.ittreculture.be/fr/lettre-dinformation.html>. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook Centre culturel d'lttre

Bernard Massuir Salto vocale

Vendredi 10 février 2017 à 20h

Orangerie du Château de Baudemont - Centre Culturel d'lttre



Un florilège de sons inattendus ! Musique - Tout public - Sans paroles Avec sa voix, instrument à part entière, Bernard Massuir offre un florilège de sons inattendus. Il s'en va dans on ne sait quelles improvisations au service de l'humour musical et de la dérision. Quand la voix devient orchestre. Après "La voix est libre", Bernard Massuir revient avec son nouveau One-man-concerto. Pour ce nouvel opus, il y a de la voix, de la voix et de la voix. Une ode au temps qui passe, un morceau trop rapide, un kilomètre de miles, un tambour en plastique, une carpe rouge et de la voix, de la voix, de la voix... A découvrir absolument dès l'âge de 6 ans !

Centre Culturel
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
067/647323
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

Infos + réservations

Calendrier de la Royale Harmonie de Virginal

Dimanche 29/01 - 15h00 - Concert de Nouvel An avec le Corps Musical Nivellois
Samedi 06/05 - 14h00 - Sortie patriotique Haut-Ittre - Ittre - Virginal
Dimanche 18/06 - 11h30 - Noces d'Or Virginal
Mardi 15/08 - 18h00 - Concert du 15 août Ittre
Dimanche 27/08 - 18h00 - Concert Fiesse à Vesnu suivi du barbecue
Dimanche 03/09 - 10h45 - Sortie Résistants Ittre
Dimanche 10/09 - 11h30 - Noces

d'Or Ittre
Dimanche 17/09 - 12h30 - Concert à Braine-Le-Château
Dimanche 24/09 - Fête de la Saint-Rémy Ittre - société à inviter
Dimanche 22/10 - 16h00 - Concert de Gala avec la Koninklijke Muziekvereniging De Leiezonen Desselgem
Samedi 11/11 - 9h00 - sortie patriotique Haut-Ittre - Ittre - Virginal

Pour la RHCv, Lies Verhoest

Théâtre : Le vaudeville et le veau des champs

Marie-Antoinette est une femme comblée: elle entretient une double relation amoureuse auprès de deux hommes que tout oppose. Pour l'un, elle est Marie; pour l'autre Antoinette. L'un est jardinier, l'autre écrivain. Chez l'un elle aime la campagne, chez l'autre la ville. Pour ces deux hommes, elle demeure une femme énigmatique dont ils attendent la visite avec impatience. Marie-Antoinette se confie régulièrement à Joséphine, une amie pharmacienne lesbienne sans complexe qui rêve d'avoir un enfant toute seule.

d'équilibriste devient de plus en plus périlleux. Il semble qu'il faille choisir ! Mais comment choisir entre deux êtres si essentiels à son bien-être ? Courage fuyons !... en attendant qu'une improbable échappatoire tombe du ciel.

Du 12/01 au 12/02. Comédie de Jacques De Decker. Avec Florent Minotti, Benoît Strulus, Séverine De Witte et Charlotte Allen. Mise en scène de Léonil McCormick.

Théâtre de la Valette
11 rue Basse
1460 Ittre
067/64 81 11
lavalatte@skynet.be

Infos + réservations

Cycle « Nos paysages ont du talent »

Atelier culinaire : L'assiette écologique, 2ème rencontre

Le Centre culturel d'lttre vous invite le dimanche 19 mars 2017 à son deuxième atelier culinaire centré sur l'assiette écologique.

Isabelle Vitry, animatrice et formatrice en alimentation durable, sera à nouveau présente pour continuer la réflexion initiée au premier atelier du 6 novembre dernier à Haut-Ittre sur la façon dont nous remplissons notre assiette au quotidien. La formule reste la même: En partant de la réalité quotidienne des participants, Isabelle amène la réflexion pour que chacun puisse agir en fonction de ses possibilités. Tout en discutant, un repas se prépare en commun et sera partagé à la fin de l'atelier. Mais, cette fois-ci, Isabelle saupoudrera cette réflexion d'épices

et d'ingrédients récoltés au cours de ses dernières pérégrinations. Il n'est pas nécessaire d'avoir participé au premier atelier pour s'inscrire au second.

L'atelier se déroulera de 10h à 14h30 - sur inscription - PAF : 20€/personne - lieu à confirmer

Infos + réservations

Centre culturel
067/64 73 23
info@ittreculture.be

THEÂTRE
La Valette
2016 - 2017
Comédie
Le Vaudeville et le Veau des champs
de Jacques De Decker
Charlotte Allen
Séverine De Witte
Florent Minotti
Benoît Strulus
Mise en scène de
Léonil McCormick
067/64.81.11 www.lavalette.be ITTRE

La magie de Noël au Théâtre le 29 décembre à Virginal

C'est le spectacle Sweet and swing qui a amené cette magie dans les yeux des quelques 160 enfants et parents qui ont assisté en 2 séances à la représentation du Théâtre de la Guimbarde.



Un spectacle sans textes mais en musique avec une initiation au jazz et au swing, le tout dans un décor coloré.

Peu d'histoire, beaucoup d'émerveillement, de douceur et d'humour pour ce spectacle destiné aux tout petits et qui avait eu un trois étoiles dans les critiques du

MAD. Rendez-vous le 26 pour le prochain Noël au décembre 2017 avec « Bizar » Théâtre !
proposé par le Théâtre des 4 mains et la troupe De Kolonie Mt



Luc Schoukens



Le Petit Tram
www.ittreculture.be

Date de parution le 20/01/2017

Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
Tél : 067/64 73 23 - Fax: 067/64 85 52
e-mail : info@ittreculture.be
Abonnement 10 euros/an
compte 068-0533130-45
Editeur responsable : Luc Schoukens
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du CLI
Nos articles doivent être renvoyés pour le 25 du mois qui précède la parution (25/01/2017) au plus tard de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 09/02/2017

Le Petit Tram c'est Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'lttre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23. Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'lttre. Abonnement : 10 euros/an à verser au compte BE50 001 26 28 545 18. Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'lttre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture accompagne, gère la page

expression, il est composé de Fabrice Gardin, Claude Debrulle, Hélène de Schoutheete, Fiona Buidin, Luc Schoukens et Doris Bertau. Conseil d'Administration du C.L.I. : Représentants de la Commune d'lttre : Carine de Lichervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Mohamed Tikri, Claude Debrulle, Dubois Marc, Hélène de Schoutheete, Sophie Peeterbroeck Représentant de la Province : Steve Fontaine Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'lttre : Claire Lemaitre, Michèle Counson, Gus Goossens, Fabrice Gardin, Doris Bertau, Cherif Hamdis, Didier Verboomen, Pierre Baudelet et Fiona Buidin. Ont collaboré à ce journal : Secrétariat : Dominique Ost, Marie Vanderlinden Graphisme : Pascale Goffaux. Coordination : Ludovic Devriendt

Rédaction : Luc Schoukens, Ludovic Devriendt, Nathalie Lourtie. Journalistes en herbe : Etoile Goffart, Adeline Schmitz. Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles. Photos : C.L.I. Impression : Imprimerie Delferrière Nivelles. Merci à nos correcteurs du mois : Claire Lemaitre, Michel Tilman.





Vie associative

Unité Pastorale : Ittre, Haut-Ittre, Fauquez et Virginal

Les prêtres et les paroissiens de notre Unité Pastorale vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017!

Messes dominicales dans nos paroisses

Le samedi

16h00 au couvent des sœurs à Virginal
18h00 à Ittre
18h00 à Haut-Ittre

Le dimanche

09h00 à Fauquez
10h00 à Haut-Ittre
10h30 à Ittre
10h30 à Virginal

Offices en semaine dans nos paroisses

Le Mardi - 10h00 à la résidence «Champ de Huleu» à Ittre
Le Mercredi - 09h00 à Ittre - 09h00 à Virginal

- 15h00 à la résidence «le Privilège» à Haut-Ittre
Le Jeudi - 18h00 + Adoration du Saint Sacrement à Ittre
Le Vendredi (1^{er} et 3^{ème} vendredi)
-15h00 à la maison de repos et de soins «l'Orchidée» à Ittre
-19h00 (1^{er} vendredi) + Adoration du Saint Sacrement à Virginal.

Dimanche 8 janvier - Solennité de l'Épiphanie - Messe à 10h30

Lundi 9 janvier - Solennité du Baptême de Jésus - Messe à 9 h

Mercredi 11 janvier à 19 h30 à la cure d'Ittre - **Partage d'évangile**

Semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens du 18 au 25 janvier
Thème pour 2017: «Nous reconcilier. L'amour du Christ nous y presse»

Les informations se trouveront sur la feuille de la messe du dimanche et sur le site de notre

Unité Pastorale : <http://www.unitepastoraleittre.be/>

Domaine des jeunes

Le groupe des jeunes à partir de 12 ans se réunit une fois par mois. Ce rendez-vous, se veut convivial et approprié aux besoins des jeunes. Si tu le souhaites, tu peux nous rejoindre le **dimanche 29 janvier de 18 à 20 h** - soirée film de 18 à 20 h

Si tu comptes y venir, envoie un message à cette adresse : paroisse.ittre@skynet.be

Messe des familles au cours de laquelle les enfants de 1^{ère} année de caté recevront la Bible

Eglise Saint Rémy Ittre
Dimanche 29 janvier à 10h30

Eglise Saint Pierre Virginal
Dimanche 15 janvier à 10h30

Préparation au Baptême :

Dimanche 15 janvier 14 h à la cure d'Ittre

Vous pouvez envoyer votre demande via internet ou vous adresser au Père Jan après les messes dominicales ou lui téléphoner au n° 067/64.61.25 - www.paroisseittre.be

Réunion des visiteurs de malades de notre Unité Pastorale (**Fauquez, Virginal, Ittre et Haut-Ittre**)
Vendredi 27 janvier à 14h30 à la cure d'Ittre.

Chandeleur - Jeudi 2 février : fête de la présentation de Jésus au Temple et début de la neuvaine à Notre Dame de Lourdes

Samedi 11 février à 18 h - **fête de Notre Dame de Lourdes**

Domaine de la solidarité et de la santé

Dans le cadre de cette fête, les **malades et personnes âgées de**

nos paroisses et des maisons de repos peuvent recevoir le sacrement des malades.

Pour la paroisse Saint Rémy d'Ittre prendre contact avec le Père Jan ou les visiteurs de malades

Pour la paroisse Saint Laurent d'Haut Ittre prendre contact avec le Père Sylvain ou les visiteurs de malades

Pour les paroisses Saint Pierre de Virginal et Saint Michel de Fauquez, prendre contact avec le Père Antoine ou les visiteurs de malades.

Infos + réservations

**Paroisse Ittre
Grand'Place 4
1460 Ittre
067646125
(paroisse.ittre@skynet.be)**



Divers

Phyt'erma : Quand la nature fait bien les choses

Herboriste et phytothérapeute de formation, Mady Pirard est une spécialiste dans le domaine des plantes médicinales. Au travers de son herboristerie Phyt'erma, située en face des étangs de la rue de Huleu, elle partage avec nous sa passion et les nombreux avantages à utiliser les plantes dans la vie de tous les jours. Elle a récemment publié deux livres pour nous initier au domaine de la phytothérapie. Portrait de cette Ittoise qui propose une alternative tout-médicament.



C'est lors d'une brocante que Mady Pirard découvre un ouvrage sur l'art de se soigner par les plantes. A la suite de cette découverte, elle se révèle un véritable intérêt et décide de suivre une formation à l'école européenne d'herboristerie de Bruxelles en la complétant de deux autres formations, l'une en aromathérapie chez Dominique Baudoux et l'autre en Phyto-aromathérapie chez Hippocratus en France. Depuis 10 ans maintenant, elle pratique sa passion pour cet art millénaire et la partage au travers de ses ouvrages et ses ateliers.

Dans son premier livre « Initiation à la phytothérapie, guide pratique d'une herboriste » sorti en octobre dernier, elle pose les bases de cette médecine alternative et aborde de manière générale les branches principales de la phytothérapie avec beaucoup de simplicité, ouvrant ainsi toutes les portes de cette pratique au lecteur intéressé par les propriétés curatives des plantes.

Les vertus des plantes

Elle publie successivement son second livre « Mon jardin ma pharmacie Au fil des saisons », traitant,

quant à lui, des plantes dans leur usage courant. Mady présente ici des remèdes pratiques à base de plantes que nous pouvons retrouver tout autour de nous mais dont on ne soupçonne pas toujours les vertus comme la consoude dont la racine fait des merveilles dans le domaine des douleurs articulaires, ou plus connue, l'ortie qui est dépurative, antirhumatismale ou anti-inflammatoire pour ne citer que ça. Dans ce livre, elle explique comment élaborer une pharmacie de base durant toute l'année. Même en hiver, lorsque la nature est moins florissante, il y a l'églantier par exemple qui se trouve être un véritable allié du système immunitaire ou la bourse-à-pasteur qui, en cataplasme, est un puissant antiseptique utile pour soigner les blessures et ecchymoses.

Des ateliers à thème

Il convient néanmoins de préciser que se soigner par les plantes nécessite une certaine maîtrise en la matière et que comme pour les médicaments traditionnels, il existe aussi des posologies selon les plantes. C'est pourquoi, depuis janvier, Mady propose chaque mois des ateliers à thème pour faire découvrir les rudiments de la phytothérapie et offrir une approche directe des plantes médicinales par l'élaboration de remèdes maison. Ces cours de 3h se déroulent à l'herboristerie Phyt'erma et sont agrémentés d'une partie théorique et d'une



partie pratique, le tout en passant un moment de convivialité et de rencontre autour d'un art aussi complexe que passionnant.

Si ces ouvrages vous intéressent, ils sont disponibles directement chez Mady Pirard (Rue de Huleu, 32) ou chez *Edilivre*, à la Fnac, sur *Amazon* ou *limprimeur.be* (et prochainement disponible à la librairie *Ry-Ternel* à Ittre).

**Valérie-Anne Verteneuil
(Stagiaire au Centre Culturel d'Ittre)**



Infos + réservations

**Phyt'erma
Rue de Huleu, 32
1460 Ittre
www.phyterma.com
madypirard@gmail.com**

La langue de chez nous

Le tréma, signe orthographique formé de deux points que l'on écrit sur les voyelles ë, ï ou ü afin d'indiquer que la voyelle sur laquelle on le place commence une nouvelle syllabe.

Noël...no-ël
Coïncider...co-in-ci-der
Faience...fa-i-en-ce
Aigu...ai-gu-ë
Ambigu...am-bi-gu-ë

REMARQUE!

Les réformes orthographiques du 6 décembre 1990 «proposent» de placer le tréma sur le U et plus sur le E...

Aigüe
Ambigüe
Une circulaire ministérielle d'octobre 2008 invite TOUS les enseignants à appliquer la nouvelle orthographe. Voici quelques exemples, que les «anciens» ont du mal à accepter...

Boursouffler devient boursouffler (comme souffler)
Chariot devient charriot (comme charroi, charrette)
Imbécillité devient imbécilité (comme imbécile)
Asseoir devient assoir
Nénuphar devient nénufar
Oignon devient ognon
Relais devient relai (comme balai)

Arthur Deghorain



Culture

IttreCultureS



Musée
Marthe Donas



ZIKZAK
CONTE & LITTÉRATURE
EN BRABANT WALLON



De janvier à mars 2017

Zik-Zak

Zik-Zak une nouvelle salle de concert à Virginal



Envie de vous retrouver entre copains, boire un verre et écouter de la bonne musique avec des musiciens proches de vous? Chaque samedi, Zik-Zak vous propose des artistes de qualité qui vont des covers aux groupes de compo, des débutants aux groupes confirmés. Enfin une salle de concert dans le brabant wallon qui offre aussi à des groupes débutants de partager la scène avec des artistes confirmés dans un cadre professionnel. Retrouvez-nous chaque samedi dès 19h pour une soirée sympa et découvrir des groupes de talent! Pour l'instant voilà ce que nous avons de confirmé : 21.01 : Whitehall + Pinxtones - 28.01 : Coverballs + the father, the son and the holy Simon - 04.02 : Machine gun + Reject - 11.02 : Brussels Affair (cover Rolling stones) - 17.02 : les R'tardataires - 04.03 : Jacel Bow + Indian Askin. Les autres dates sont en cours de programmation. Infos, programme et pré-ventes : www.zik-zak.be.

Du 12 janvier au 12 février 2017

Théâtre de la Valette

☼ Entrée : 16/14/11 €
(adulte/senior/étudiant)

«Le vaudeville et le veau des champs» de Jacques De Decker



Marie-Antoinette est une femme comblée: elle entretient une double relation amoureuse auprès de deux hommes que tout oppose. Pour l'un, elle est Marie; pour l'autre Antoinette. Pour les deux, elle demeure une femme énigmatique dont ils attendent la visite avec impatience. Vivons heureux, vivons caché! Pour conserver cet équilibre aussi longtemps que possible, Marie-Antoinette a tout prévu sauf une rencontre entre le «veau des villes» et le «veau des champs». Jacques de Decker nous livre ici une comédie fine mettant en scène des personnages gourmands qui philosophent comme seuls savent le faire des êtres très amoureux. Leurs conversations ne manquent pas de sel! Comédie de Jacques De Decker. Avec : Charlotte Allen, Séverine De Witte, Florent Minotti et Benoît Strulus. Mise en scène : Léonil Mc Cormick.

Dimanche 22 janvier 2017 à 17h

Heptone

☼ Entrée : 12 / 10 €
(étudiant / prévente ou 35 €
en formule diner-spectacle)

Trovadotres (Flamenco)



Trovadotres est né de la passion de son compo-siteur et guitariste Louis Henry pour le flamenco. Après des débuts en trio, c'est aujourd'hui en septet que le groupe évolue. Ils présentent ici leur second disque «Mundo Perdido», sorti en 2016. Louis Henry enrichit sa musique flamenco de sonorités jazz, rumba et diverses autres influences. Une musique entraînant qui respire le soleil et la méditerranée! Louis Henry : guitare, compositions / Pierre Van Eerdewegh : clarinettes, sax alto / Sergio Haller : flûte / Romain Duyckaerts : percussions / Martin Chemin : percussions / Tania Terron : chant flamenco / Marc Renders : basse.

Vendredi 27 janvier 2017 à 21h

L'Etable d'Hôtes

☼ Entrée : 5 €

Cinéma : «Libre» de Jean-Paul Jaud



C'était la bonne idée, et cela fait un beau film : partir des enfants, de la musique, de la beauté, du bonheur, pour raconter la gravité de l'époque. Horrifié par le désastre écologique et par les effets des accidents nucléaires, Jean-Paul Jaud aurait pu réaliser un film saisissant, mais déprimant. A contrepied, il nous emmène au long des grèves, suit les cerfs-volants, s'émeut de doigts qui courent sur le piano, joue sur l'émotion, l'humour, mais sans oublier son propos, qu'étaient des images rares comme celle des villes abandonnées de la région de Fukushima. Il raconte ce qu'au fond, nous ne voulons pas voir : la possibilité du désastre, l'imminence de l'accident. Mais c'est pour nous montrer un avenir désirable, et dire qu'en une époque troublée et pessimiste, nous sommes libres d'inventer un autre monde, dans lequel les enfants d'aujourd'hui seront des hommes et des femmes réconciliés avec l'humanité et avec la nature. Hervé Kempf - Rédacteur en chef - Reportage - janvier 2015 (via libres-lefilm)

Du 28 janvier au 19 février 2017

Salons Bauthier - Centre Culturel d'Ittre

EXPOSITION : Robert Quint "That being said..."



Robert Quint (Stuttgart, 1973) est un artiste plasticien vivant en Belgique. Il est diplômé de La Cambre à Bruxelles et du Maryland Institute College of Art de Baltimore. Le travail de Robert Quint apparaît de prime abord enjoué, ludique, parfois naïf. La couleur est énergique, contrastée. La matière est fluide. La forme successivement mise en perspective ou aplatie dans des envolées légères crée un rythme énigmatique et joyeux. Et pourtant, au cœur de cette apparente naïveté surgissent des zones d'interrogations. L'œuvre affiche un monde en creux, rempli tout à la fois d'ironie et de candeur, d'ombres et de lumières. Robert Quint puise dans le répertoire iconographique de son quotidien et superpose, associe ou entremêle.

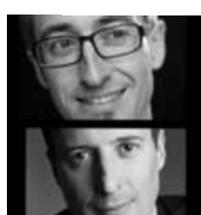
Il sera accompagné de Fabrice Gardin qui présentera ses empreintes sur feuilles noires. Petites visions lyriques d'un monde rempli d'images saturées.

Dimanche 29 janvier 2017 à 17h

Heptone

☼ Entrée : 12 / 10 €
(étudiant / prévente ou 35 €
en formule diner-spectacle)

Ivan Paduart & Quentin Dujardin (World jazz)



Ivan Paduart : piano, compositions / Quentin Dujardin : guitare, compositions L'histoire d'une belle rencontre entre un jeune guitariste aventureux, Quentin Dujardin et un pianiste empreint de finesse et de sensualité, Ivan Paduart. Un mariage atypique de la guitare et du piano, débordant d'humanité. Des compositions originales, pétries de jazz et de musique du monde ! A deux, ils viendront présenter le répertoire de leur dernier opus «Catharsis» enregistré avec Richard Bona, Manu Katché, Bert Joris et Olivier Ker Ourio.

Dimanche 29 janvier 2017 à 15h

Palais de Plume - Syndicat d'Initiative d'Ittre - Centre Culturel d'Ittre

Concert de Nouvel-an au Palais de Plume

☼ Entrée : 5 €



Sous l'impulsion de l'Administration communale, en partenariat avec le SITI et le CLI, la Royale Harmonie Communale de Virginal, se produira cette année encore au Palais de Plume, pour le plus grand bonheur du public. Dirigée par madame Catherine Tordeurs, la RHCv vous emportera dans un répertoire festif. En invité d'honneur, un ensemble bien connu dans la région, le **Corps Musical Nivellois** qui, sous la baguette énergique de madame Nathalie Muspratt assurera la première partie du concert. Cet ensemble, fondé en 1944 pour l'arrivée des alliés à Nivelles se classe en catégorie d'excellence.

Dimanche 5 février 2017 à 17h

Heptone

☼ Entrée : 12 / 10 €
(étudiant / prévente ou 35 €
en formule diner-spectacle)

Fred Delplancq quintet (Jazz)



Après ses deux premiers albums «Witches dance» en 2004 et «Talisman» en 2007, voici le nouveau groupe de Fred Delplancq, un quintet avec un nouveau disque et de nouvelles compositions. On y retrouve l'étonnant Vincent Bruyninckx au piano, l'énergisant Toon Van Dionant à la batterie, l'excellent François Decamps à la guitare et le jeune et talentueux contrebassiste Giuseppe Millaci. Fred Delplancq : saxophone / Vincent Bruyninckx : piano / François Decamps : guitare / Giuseppe Millaci : contrebasse / Toon Van Dionant : batterie.

Vendredi 10 février 2017 à 20h

Orangerie du Château de Baudemont - Centre Culturel d'Ittre

Bernard Massuir : Salto vocale

☼ Entrée : 10 € en prévente
12 € à l'entrée



Un florilège de sons inattendus ! Musique - Tout public - Sans paroles Avec sa voix, instrument à part entière, Bernard Massuir offre un florilège de sons inattendus. Il s'en va dans on ne sait quelles improvisations au service de l'humour musical et de la dérision. Quand la voix devient orchestre. Après "La voix est libre", Bernard Massuir revient avec son nouveau One-man-concerto. Pour ce nouvel opus, il y a de la voix, de la voix et de la voix. Une ode au temps qui passe, un morceau trop rapide, un kilomètre de miles, un tambour en plastique, une carquette rouge et de la voix, de la voix, de la voix...

A découvrir absolument dès l'âge de 6 ans !

Dimanche 12 février 2017 à 17h

Heptone

☼ Entrée : 12 / 10 €
(étudiant / prévente ou 35 €
en formule diner-spectacle)

Urbex (core) (Jazz)



URBEX(core) est le quintet qui constitue le cœur du projet, son noyau structurel. URBEX (Urban Exploration), fait référence à cette fascination esthétique pour les vieux bâtiments laissés à l'abandon. La musique d'Antoine est empreinte de cette atmosphère, à la fois vivante et désertée, chaotique et structurée. Arrangements riches, denses, alternant avec des périodes plus douces, se rapprochant du vide, avant de repartir en spirale vers un climax envoûtant... Il joue avec l'inattendu. Vous découvrirez la musique du premier album sorti en janvier 2016, ainsi que de nouvelles compositions spécialement écrites pour le quintet chevronné d'URBEX(core). Antoine Pierre : batterie, compositions / Jean-Paul Estiévenart : trompette / Bram De Looze : piano / Bert Cools : guitare électrique / Félix Zurstrassen : basse électrique URBEX est un groupe de 8 musiciens fondé par Antoine Pierre.

Du 16 février au 3 mars 2017

Théâtre de la Valette

☼ Entrée : 16/14/11 €
(adulte/senior/étudiant)

«La vie sinon rien» d'Antoine Rault



Un jour, sans autre préavis qu'un peu de fatigue, vous apprenez que vous êtes atteint d'une maladie «rare». Le choc est rude, les mots font peur, les conséquences à venir demeurent floues. Le désespoir voisine avec la rage contre l'injustice. Sauf qu'ici, notre malade a tant d'humour qu'il n'aurait pas assez de trois vies pour en épuiser tout le suc ! Son ton léger et incisif, sa sincérité désarmante, son bon sens populaire et sa personnalité d'ours mal léché nous font oublier que cette histoire n'arrive pas à nous, mais à lui. Qui est le mieux placé pour l'aider ? Les médecins ? Les autres malades ? La famille ? Les amis ? Il semble que les gens les mieux intentionnés soient parfois les plus maladroits. Ce magnifique récit aussi drôle que dramatique est étonnamment tonifiant. Comédie dramatique d'Antoine Rault. Avec : Xavier Percy. Mise en scène : Léonil Mc Cormick.

Dimanche 19 février 2017 à 17h

Heptone

☼ Entrée : 12 / 10 €
(étudiant / prévente ou 35 €
en formule diner-spectacle)

Big Noise (Jazz New Orleans)



Big Noise est un groupe de quatre musiciens belges ayant une furieuse envie de partager et de jouer du "Jazz New Orleans". Un style leur tenant à cœur et sur lequel repose une bonne partie de la musique populaire d'aujourd'hui. Après cinq ans sur les routes et deux ans après la sortie de leur premier album (Power Jazz New Orleans), Big Noise revient avec un 2ème disque (New Orleans Function) fort attendu par leur public. En ces deux ans, le groupe a pris de l'assurance. Ils font bouger leurs auditeurs avec du Bounce, du Second Line et des arrangements sortis tout droit du bayou. Ne ratez donc pas ce groupe très "Live"! Raphaël D'Agostino : cornet / Johan Dupont : piano / Max Malkomes : basse / Laurent Vigneron : batterie.

Mardi 21 février 2017 à 20h

Théâtre de la Valette

Centre Culturel d'Ittre

☼ Entrée : 5/3 €
(étudiants et seniors)

Ciné soupe : Les cowboys



Le film a été présenté dans la sélection "La Quinzaine des Réalisateurs" au Festival de Cannes 2015. Une grande prairie, un rassemblement country western quelque part dans l'est de la France. Alain est l'un des piliers de cette communauté. Il danse avec Kelly, sa fille de 16 ans sous l'oeil attendri de sa femme et de leur jeune fils Kid. Mais ce jour-là Kelly disparaît. La vie de la famille s'effondre. Alain n'aura alors de cesse que de chercher sa fille, au prix de l'amour des siens et de tout ce qu'il possédait. Le voilà projeté dans le fracas du monde. Un monde en plein bouleversement où son seul soutien sera désormais Kid [son fils, qui lui a sacrifié sa jeunesse, et] qu'il traîne avec lui dans cette quête sans fin. Un drame familial grinçant, une enquête déchirante, une véritable aventure humaine : "Les Cowboys", c'est tout ça et bien plus encore. Avec François Damien.

part dans l'est de la France. Alain est l'un des piliers de cette communauté. Il danse avec Kelly, sa fille de 16 ans sous l'oeil attendri de sa femme et de leur jeune fils Kid. Mais ce jour-là Kelly disparaît. La vie de la famille s'effondre. Alain n'aura alors de cesse que de chercher sa fille, au prix de l'amour des siens et de tout ce qu'il possédait. Le voilà projeté dans le fracas du monde. Un monde en plein bouleversement où son seul soutien sera désormais Kid [son fils, qui lui a sacrifié sa jeunesse, et] qu'il traîne avec lui dans cette quête sans fin. Un drame familial grinçant, une enquête déchirante, une véritable aventure humaine : "Les Cowboys", c'est tout ça et bien plus encore. Avec François Damien.

IttreCultureS

Coordonnées

● **Centre Culturel d'Ittre, CLI**

(Coordination)
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
067/64 73 23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

● **Chapelle de Verre**

100 rue A Brancart
1460 Fauquez
067/64 88 93
www.chapelledeverre.be
info@chapelledeverre.be

● **Heptone**

7 rue Haute - 1460 Ittre
0488/476 905
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

● **L'Etable d'Hôtes**

4B rue de Tubize
1460 Virginal
067/78 06 70
letable@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be

● **Maison du Conte**

36 rue de la Montagne
1460 Ittre
0493/196 528

● **Musée Marthe Donas**

36 rue de la Montagne
1460 Ittre
0471/216 388
info@museemarthedonas.be
www.museemarthedonas.be

● **Musique class'lttre**

Carine de Lichtervelde
0475 448190
carinedelichtervelde@gmail.com

● **Théâtre de la Valette**

13 rue Basse
1460 Ittre
067/64 81 11
lavalette@skynet.be
www.lavalette.be

● **Zik Zak**

28, rue de Tubize
1460 Ittre
www.zik-zak.be



Ecoles

Sylvie Hautenaue, directrice de l'école libre de Virginal

Cela faisait maintenant 10 ans que Sylvie Hautenaue était directrice des écoles libres d'Ittre et de Virginal. Depuis le mois de septembre, elle se consacre à plein temps à l'école libre de Virginal, depuis que Béatrice Grégoire a repris la direction d'Ittre (voir le Petit Tram de novembre dernier).

Mais l'arrivée de Sylvie Hautenaue remonte bien avant. Depuis toujours en fait. Née à Hennuyères, «au coin du Bois de la Houssière» aime-t-elle préciser, elle entre à l'école maternelle de l'école libre de Virginal. Elle ne la quittera pratiquement pas jusqu'à aujourd'hui. Après les maternelles, les primaires, les secondaires et l'école Normale aux Sacrés Cœurs de Virginal, elle devient institutrice primaire à l'école normale de Braine-le-Comte. De 1990 à 1993, elle revient à Virginal, avant d'enseigner à l'école libre d'Ittre. En 2006, Sylvie Hautenaue reprend la direction des 2 implantations des écoles libres d'Ittre et de Virginal. En septembre 2016, suite à une demande de Sylvie, une direction est mise en place pour chaque implantation. «C'était difficile d'être partout en même temps» explique-t-elle «Je ne m'en sortais plus. Nous l'avons fait quand nous avions assez d'élèves pour le faire.

Avec le recul, je ne comprends pas comment j'ai tenu 10 ans.»

Ittre ou Virginal ?

Reste un choix cornélien pour la directrice des écoles : où aller ? Ittre ou Virginal ? Le choix fut fait à sa place : «Pour implanter 2 directions, nous avons dû créer une nouvelle école à Ittre, on n'a pas eu le choix. Et d'ailleurs, je ne voulais pas choisir. Je suis donc restée à Virginal et Béatrice a été engagée à Ittre». Et lorsque l'on évoque la nouvelle directrice d'Ittre, Sylvie est enchantée : «Je m'entends bien avec Béatrice, on voit les choses de la même manière. On travaille à deux, pour garder le lien entre les 2 écoles. Il y a toujours des professeurs présents sur les 2 implantations. On se voit toutes les semaines et on prépare la gazette des parents. Le secrétariat reste également commun aux 2 écoles. Cela a été construit pour rester ensemble.»

Avec sa présence continue dans l'école de Virginal, Sylvie Hautenaue a pu reprendre le contact avec les enfants et les parents : «Le vendredi, je suis en classe avec les enfants, et j'arrive à refaire ce qui me plaît dans ce boulot. Je suis aussi devant la grille de l'école tous les jours, cela aide les enseignants et j'ai un contact direct avec les parents.»

Des projets pour l'école ?

«On va se lancer dans Prof'Essor, qui est un projet axé sur un co-développement professionnel. Tous les projets de l'école viendront de là.» explique la directrice. Prof'Essor est un programme destiné à aider les enseignants à partager et à améliorer leurs pratiques. Il est basé sur 3 axes qui vont demander un changement de culture au sein de l'équipe éducative : le tableau blanc (sur lequel les enseignants déposent leurs préoccupations et souhaits pédagogiques pour les traduire en objectifs et actions), les visites pédagogiques (un professeur va observer, dans la classe d'un collègue, une pratique particulière) et les partages pédagogiques (qui



La directrice lors des commémorations du 11 novembre

permettent de formaliser des réflexions, des recherches et des nouvelles pratiques).

«Mais pour cela, nous avons besoin d'une salle des profs spéci-

fique, qui permettra de le mettre en place.» conclut Sylvie Hautenaue

Ludovic Devriendt



Parrainage à l'école libre de Virginal

Dans le cadre du parrainage des élèves de 1ère primaire, les 6èmes ont décidé de créer un jeu de piste dans Virginal. Pendant plusieurs semaines, les aînés de l'école libre se sont chargés de toute l'organisation du jeu. Tout au long de cette préparation, les décisions ont été prises de manière démocratique.



Le 23 décembre dernier, les élèves de 1ère primaire ont été embarqués dans une sympathique balade à travers le village en répondant à différentes énigmes. De retour à l'école, les deux classes ont partagé un trésor et le repas de midi. À part les enveloppes trempées par la pluie, cette activité fut vraiment une réussite à tous points de vue.

Fabienne



L'arrivée de St Nicolas à l'école libre de Virginal



En premier, nous sommes allés accueillir notre cher ami Saint Nicolas et son âne dans la rue. Ensuite, nous sommes allés dans la salle de gym et il nous a donné un sachet de bonbons.

Nous l'avons raccompagné pour qu'il continue sa tournée.

Camille P4.

Agenda culturel régional

JANVIER :
Purcell & Friends
24/01/2017 20:30
concerts
Maison du Bailly,
Braine-le-Château

Le danger des pesticides sur l'avenir de l'homme
29/01/2017 15:00
conférences
Espace Beau Bois, Braine-le-Château

FÉVRIER :
Exploration du Monde : Bella Italia - les grands lacs du nord
06/02/2017 20:00
documentaire
Théâtre du Gymnase
Centre culturel de Tubize

Tuyauterie
10/02/2017 20:00
spectacles
Centre culturel de Tubize
Théâtre du Gymnase

Exploration du Monde : Californie
20/02/2017 20:00
documentaire
Théâtre du Gymnase
Centre culturel de Tubize

Festival de la marionnette du 27/02/2017 au 29/03/17
spectacles, jeune public, ...
Les marionnettes débarquent à Tubize, Braine-le-château, Ittre, Rebecq, Nivelles, Braine l'Alleud et Ottignies.

CENTRE CULTUREL DE TUBIZE
Boulevard Georges Deryck 124,
1480 Tubize
02/355 98 95

CENTRE CULTUREL DE REBECQ
Chemin du Croly 11
1430 REBECQ
ccr.02@skynet.be
067/63 70 67

MAISON DU BAILLY
16 Grand-Place de
WauthierBraine
1440 Braine-le-Château
culture@braine-le-chateau.be
02/355 73 75

Yoga & Pilates Odyssée 2017

Des cours collectifs, chaque jour de la semaine, à Ittre, pour adultes, ados et enfants.

Je propose également des séances individuelles. La séance est alors dessinée pour vous, après un temps d'écoute afin de la préparer en fonction de vos besoins. Pour les enfants, les séances sont à l'image de notre logo « Graine de Yogi », ludiques et colorées. Et nouveau cette saison, des cours ados, mensuels.

Lundi 9h Yoga prénatal en duo
Lundi 16h10 Yoga Enfants 6-9 ans Extrascolaire
Lundi 17h10 Yoga Enfants 9-12 ans Extrascolaire
Mardi 9h Cours de yoga Raviva - Gratuit pour les personnes en traitement (Fondation contre le cancer)
Mardi 10h30 Yoga

Mercredi 9h Pilates
Mercredi 10h15 Yoga
Jeudi 9h Yoga
Jeudi 18h30 Pilates
Jeudi 19h30 Yoga
Jeudi 20h45 Yoga
Vendredi 9h Yoga et pilates en alternance

Avec Catherine Blondiau, membre de l'ABEPEY et auteur du livre « Yoga pour les enfants et synergies d'huiles essentielles » aux Editions Amyris,

Infos + réservations

Catherine Blondiau
0478/27.70.98 ;
catherineblondiau.be
et blog
«Yoga, c'est la Vie !»
Membre Passerelles asbl



Solidarité

«Cultiver pour résister»

3ème partie

Pour fêter mon anniversaire en juillet, - mais aussi pour remettre à Raed Abouyoussef les 3760 € qu'Henri Weber a légué à la coopérative Al Sanabel, plus les 2000 € offerts par PJPO l'itre dans laquelle figurait la somme de 1100 € cadeau de l'anniversaire de Gus, - je me suis offert un voyage solitaire, sans responsabilité de mission, au Golan, Cisjordanie, et Jérusalem.

Henri est décédé quelques jours après mon retour, l'évocation de ce voyage est donc toute imprégnée de la peine et de mon deuil pour cet ami très cher.

Visite à Al Arakib : un des 35 villages bédouins non reconnus par Israël. Détruit et reconstruit 105 fois !

J'ai passé près de 3 heures avec Cheikh Sayah al Turi, son fils Aziz et un de ses petits-fils. Rien que nous quatre dans le shik, ce lieu traditionnel de l'accueil et de l'hospitalité bédouine. Ce même shik où, à chacun de mes passages à Al Arakib (plus d'une quinzaine de passages depuis 2010), nous nous étions retrouvés avec 20, 30, 40, visiteurs, sympathisants, militants scandalisés, ... Cette scène, tristement émouvante, symbolise pour moi : à la fois la résistance extraordinaire et courageuse de la famille al Turi et cette détermination infernale du vol de leurs terres par Israël.

Bien que ma confiance faiblisse parfois au sujet de l'issue ce combat contre cette interminable «Naqba» bédouine, je m'encourage en repensant à ma première rencontre avec Aziz ; vers 2012, j'étais arrivé devant ce même shik avec le groupe des «Checkpoints Singers», chorale chantant devant les Palestiniens bloqués par les innombrables points de contrôle



militaire israélien. Aziz en était sorti s'exclamant : - grâce à votre aide, je peux vous accueillir en anglais, j'ai suivi des cours que vous avez subsidiés. PJPO l'itre avait, en effet, soutenu financièrement, entre-autres, un programme d'apprentissage d'anglais afin que les militants Bédouins puissent s'adresser à la presse internationale et aux sympathisants de plus en plus nombreux venus les soutenir.

Les deux autres projets soutenus par notre comité PJPO étaient encore plus exemplaires de l'action du Negev Coordination

Forum. Rappel : le NCF est une des rares organisations mixtes Juive et Bédouine, dirigée par Haia Noach, militante juive israélienne.

L'un était le soutien financier à un local, lieu de rencontre culturel entre Juifs israéliens et Bédouins israéliens, l'autre, la formation à la photographie et à la vidéo d'enfants bédouins dont les villages étaient détruits par l'armée israé-

lienne. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de présenter les plus belles de ces photos à l'itre, notamment dans «notre tente bédouine» à l'occasion d'une Saint-Rémy.

Tel Aviv

Pour terminer ce pèlerinage laïc, retour émotionnel et commémoratif sur plus de 15 ans de militantisme intense au Proche-Orient, cela avait un sens que je reprenne contact avec Haia, et avec ma cousine Louise avant de rentrer.

Haia n'était pas à Beersheva ce soir

là, elle se rendait à Tel Aviv pour assister à un spectacle de danse moderne. Merveilleux hasard, j'avais décidé de passer ma dernière soirée avant mon retour à Tel Aviv, mais surtout merveilleux accueil, elle m'invitait à la rejoindre, elle, son mari et une amie au restaurant et au spectacle. Cette rencontre chaleureuse fut vraiment au niveau de l'amitié et de l'estime réciproque.

Avec Louise, la perspective d'une rencontre douce et paisible était moins évidente. Louise est ma cousine germaine, nous avons le même âge. Elle habite en Palestine d'abord, en Israël ensuite, depuis 1947. Sa mère, Reisel, sœur de mon père, a été déportée à Auschwitz avec son mari Sroulek et une de ces filles, Sara. Mon oncle n'en est pas revenu ; ma tante, comme la plupart des rescapés des camps d'extermination, n'a bénéficié d'aucune aide à son retour en Belgique, sa propre famille à la fin de la guerre, avait tout perdu, n'a pas pu la soutenir. Avec ses trois filles elle a décidé de s'expatrier en Palestine, suite aux promesses de la propagande sioniste. Je dis bien «s'expatrier», car aucunement sioniste comme toute notre famille et comme la plupart des juifs à cette époque. Avant 2000, nous avions des relations familiales peu fréquentes mais amicales. Après la 2ème Intifada, au début de mes missions, il m'arrivait de faire un saut pour les saluer. Plus je m'engageais dans ce combat, alors que ma famille israélienne se «sionisait», plus il nous était difficile de nous fréquenter.

Dans le cadre de ce voyage, avant

tout centré sur mon vécu, mes sentiments, cela m'a semblé juste de passer quelques heures avec elle.

Fin de pèlerinage - Mort d'Henri Weber

En reprenant mon vol retour pour Bruxelles, plein de sentiments nostalgiques, d'émotions tristes, de craintes pour ceux que je laissais dans ce Proche-Orient dramatique, je me suis dit que je m'étais offert un très beau cadeau d'anniversaire !

Moins de 2 semaines plus tard Henri Weber mourrait.

Je te dédie ce pèlerinage laïc cher Henri, c'est avec toi que j'ai accompli ma plus grande trajectoire militante pour la Palestine. Ce sont des chrétiens dans ton genre qui m'ont caché et sans doute sauvé la vie pendant la guerre comme enfant juif. Je vais trouver la motivation militante nécessaire pour honorer ta mémoire et encore plus faire savoir que tu as tenté de faire pareil pour les Palestiniens. Ta conduite et l'organisation des pèlerinages religieux en «Terres saintes», jusqu'à 2 par an, souvent avec 50 participants, et au cours desquels plus d'une journée était consacrée à des rencontres «politiques et informatives» au sujet des souffrances vécues par ce peuple occupé font de toi, à mes yeux, un militant progressiste prestigieux.

Marco Abramowicz,
Haut-litre septembre 2016

Un wine man show pour la Maisonnée

La Maisonnée a fait le projet d'obtenir une «escargoline», sorte de charrette pour mettre derrière nos ânes, Charly et Mickey. Nous avons donc fait un appel à projet «Lab Cap 48» afin de récolter des dons, et Monsieur Eric Boschman étant interpellé par ce dernier nous a écrit en nous proposant de produire son spectacle au profit de La Maisonnée.

Enchantés par l'idée, nous nous sommes investis pour faire salle comble, et cela a payé ! Le «wine man show» d'Eric Boschman, savant mélange entre une dégustation de vin, une conférence tout en riant aux éclats a séduit 150 personnes ! Tout en dégustant, le sommelier le plus désopilant du monde nous fait traverser l'histoire et le

monde au travers d'anecdotes ! Nous remercions grandement toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette soirée, ainsi que tous les spectateurs !

Merci beaucoup,

Ludivine Temmerman



Opération 11.11.11 – MERCI



C'est notamment avec une équipe de choc : les alpins et conquérants du Patro d'Iltre sous la gérance de Louise, Arthur, Henry et Lucas que la campagne 2017 pour l'opération 11 11 11 a pu être menée dans la bonne humeur et avec brio.

C'est aussi grâce aux nombreux bénévoles des environs (aussi Braine-le-Château), grâce au partenariat avec l'Etable d'Hôtes où l'on a pu écouter la chorale «Buena Vida Social Band» que cette année encore, nous arrivons à des montants supérieurs à 2015.

Cette somme permettra de financer des projets de développement principalement en Afrique et en Amérique du Sud

MERCI à tous pour votre participation et rendez-vous l'année prochaine !

Anne Pussemier, Coordinatrice locale 11.11.11



Les Papeteries de Virginal en réorganisation judiciaire



Cela va nous permettre de créer de nouvelles fondations pour la société. En attendant, l'activité de l'usine continue. »

Il est vrai que le secteur du papier est peu porteur (rappelons qu'historiquement l'usine de Virginal fabrique du papier autocopiant, dont la demande ne cesse de baisser). La stratégie des Papeteries, entamée il y a plusieurs années, est d'explorer des marchés de niches (des papiers autocollants, posters, étiquettes pour bouteilles, etc.). « Il faut continuer dans cette stratégie » explique Vincent Pairet. « Le carnet de commande est bien rempli, on travaille 365 jours par an. Il y a du travail

pour 362 personnes et on a le soutien de nos clients pour continuer à travailler avec eux. »

Avec la procédure de réorganisation judiciaire, et la suppression de la dette, n'y a-t-il pas un risque que les fournisseurs (qui risquent de perdre les créances dues par les papeteries de Virginal) refusent de fournir l'usine ? « Il y a un mois, je vous aurais dit qu'il y avait un risque, mais calculé. Aujourd'hui, je constate que les fournisseurs nous suivent et qu'on peut continuer l'activité. L'usine fonctionne normalement, avec le même niveau de production qu'avant » confirme le CEO.

Un repreneur pour le mois de mars

Reste que le défi de l'usine est de trouver un repreneur avant le 13 mars 2017, date annoncée de la fin de la procédure (prolongeable au besoin). « La volonté est de trouver une solution rapidement, pour lever les doutes et les incertitudes pour le personnel et les clients. Beaucoup de contacts ont été pris depuis décembre, et nous avons la certitude d'une solution, mais nous continuons de chercher des repreneurs, pour que le plus offrant l'emporte. En 2015-2016 déjà, des repreneurs s'étaient manifestés, mais avaient été freinés par la dette de l'entreprise. Maintenant que cette dette est gelée, l'intérêt devrait à nouveau se manifester. »

Qui dit repreneur, dit aussi restructuration au sein de l'entreprise ? Vincent Pairet avoue lui-même ne pas savoir : « Tout dépendra du repreneur. C'est lui qui va mettre ses conditions. Il est trop tôt pour dire s'il y a un risque sur l'emploi, sur les conditions de reprise... Nous avons l'obligation d'améliorer la structure des coûts. C'est le coût à la tonne qui sera déterminant, car c'est lui qui permettra d'améliorer la rentabilité. »

La productivité de la machine 4

Les problèmes de rentabilité sont en partie liés à la productivité de la machine 4, la plus grosse machine de l'usine, qui n'a pas tourné correctement en 2016. « Nous avons encore des soucis de temps perdus, de vitesse et de qualité » explique Jean Bernard, Directeur de la Recherche et du Développement. « La gestion de cette machine est plus complexe, car les produits sont également plus complexes. Elle peut et doit nettement mieux performer. Un groupe de travail interne a été créé pour l'améliorer et résoudre certains problèmes récurrents. Il y a aussi eu un manque d'entretien. Nous avons également perdu une certaine expertise sur cette machine et nous devons améliorer la formation du personnel. Il faut casser la spirale descendante. » Vincent Pairet délivre, en guise de conclusion, un message optimiste : « Cette procédure est tout le contraire de la faillite. Elle nous permettra d'être meilleurs en production et plus compétitifs demain. La stratégie de papiers de niche va continuer et la procédure de réorganisation judiciaire est utilisée pour nous donner de meilleures bases. »



Ludovic Devriendt



Conférence

Une négociation contestée : le TTIP. Que faut-il en penser ?

Le lundi 30 janvier 2017 à 14h30 à la salle du Waux-Hall, place Albert Ier à Nivelles.

Cette conférence sera donnée par Monsieur Charles-Etienne LAGASSE, professeur de droit constitutionnel belge et européen (ICHEC), inspecteur général honoraire à WBI (Wallonie-BXL-International).

Dans les multiples débats organisés autour du TTIP, on a entendu tout et son contraire. Il n'est donc pas inutile d'aborder cette question d'une manière rationnelle. Le conférencier se propose de passer en revue une série d'éléments positifs et négatifs de cette négociation, dans une optique guidée par le souhait d'une Union européenne fédérale, indépendante, productrice et garante de normes fiscales, sociales et environnementales, la recherche d'un développement durable et d'une politique agricole tournée vers une production de qualité et capable d'exporter.

Cette conférence sera suivie d'un débat.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au 0476/290017 ou au 067/212597.

Toute l'équipe de l'Antenne Interuniversitaire UCL-ULB des Aînés à Nivelles vous souhaite, d'ores et déjà, de joyeuses fêtes de fin d'année et une heureuse année 2017.

Marie-Claude Dupas
Secrétaire asbl AIDA. Nivelles

6 cambriolages à Virginal pour le Nouvel An

Les médias et réseaux sociaux ont relayé l'information en abondance : 6 habitations des rues Rouge Bouton et Dujacquier ont été cambriolées pendant la nuit de la Saint Sylvestre. Une mauvaise surprise pour les habitants, qui ont retrouvé leur maison cambriolée après une nuit de fête : « C'est dur à vivre. Pas tellement pour les choses matérielles qui ont été volées, même si les assurances ne remboursent jamais l'intégralité, mais surtout parce qu'on se sent volé, et en insécurité chez soi. J'avais pourtant veillé à améliorer la sécurité de la maison, mais cela n'a pas suffi. Ils n'ont peur de rien. Depuis, j'ai des insomnies. Maintenant, on se serre les coudes entre voisins, on se protège les uns les autres, on prévient quand on s'absente. Cela a un côté rassurant. » explique Sophie Hanoteau, victime d'un cambriolage.

Si l'enquête est encore en cours, ce sont probablement les mêmes auteurs qui ont perpétrés ces cambriolages. Depuis cette triste nuit, les rumeurs les plus diverses ont fleuri sur la situation à Ittre, parlant d'une vague de cambriolages. Pourtant, si vague il y a eu, c'est le 1er janvier qu'elle a eu lieu selon la police. « Depuis cette date, nous avons enregistré un seul cambriolage sur Ittre, dans le quartier de Baudémont. Et c'est un cas isolé par rapport aux 6 autres. »

explique la Commissaire Liberloo, Directrice de la proximité à la Zone de Police Ouest Brabant wallon.

Suite aux cambriolages et à l'insécurité ressentie par les riverains, le Bourgmestre a pris des mesures : « Nous avons demandé à la police d'intensifier les patrouilles et nous soutenons la création de PLP. L'un sera mis en place à Huleu, l'autre à Virginal. Une réunion est prévue en février » explique Ferdinand Jolly.

Un PLP, c'est un Partenariat Local de Prévention : « Le but d'un PLP est d'améliorer la cohésion sociale et la communication avec la police. Dans la pratique, le PLP est coordonné par un citoyen volontaire au sein d'un quartier, qui sert de relais avec la police. Ce qui est important, c'est qu'il y a un cadre légal qui l'entoure, pour éviter les dérives. Une charte est mise en place avec les citoyens. Et la communication se passe dans les 2 sens : des citoyens vers la police, en cas d'agissements suspects, mais aussi de la police vers les habitants, pour attirer leur attention sur certains phénomènes. En cas de problème, il y a 2 cas de figure : soit la situation est urgente, et le 101 reste la référence, soit il s'agit d'une situation non-urgente, et la communication se fait avec un policier référent au travers du PLP. Des panneaux 'Ensemble, veillons à notre sécurité' sont aussi installés dans le quartier. » explique la commissaire Liberloo.

Et cela a-t-il un impact sur la criminalité dans le quartier ? « Difficile à évaluer. Mais ce qui est sûr, c'est que cela diminue l'impression d'insécurité et augmente la cohésion sociale au sein d'un quartier » conclut-elle.

D'autres services policiers gratuits peuvent améliorer la sécurité de votre habitation : le Service Prévention Vol (un spécialiste vous conseille pour les aménagements de sécurité de votre maison) et la surveillance des habitations pendant les vacances. Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec votre agent de quartier, l'antenne de police d'Ittre (067/64.75.78) ou à la direction de la proximité de la zone de police (dirprox@policeouestbw.be). Vous pouvez également contacter ces services pour la création d'un PLP dans votre quartier.



Ludovic Devriendt

Cours de permaculture à Haut-Ittre

Roots Culture asbl vous propose son 1er cours de design en permaculture. La permaculture est une méthode de conception qui vise à reconnecter les communautés humaines avec les impératifs écologiques qui régissent notre planète. C'est une manière d'organiser la connaissance, d'intégrer la science, l'art, la politique, l'anthropologie, la psychologie et les diverses expériences et ressources disponibles à n'importe quel groupe d'humains.

Ce cours est proposé en formule week-ends alternés afin de permettre la participation d'étudiants, personnes ayant une famille ou un emploi à temps plein, d'y participer.

25-26 mars, 8-9 avril, 22-23 avril, 6-7 mai, 20-21 mai, 10-11 juin

Le contenu consiste en une grande variété de sujets applicables n'importe où sur la planète, mais cependant il sera façonné pour

répondre aux besoins des participants, à notre climat et à notre contexte socio-économique. Une des parties intégrantes de ce cours est la co-création par ses participants de plans de conception destinés à de vrais projets d'aménagement qui comprendront l'intégration d'éléments tels que forêt comestible, jardin en permaculture, construction en matériaux naturels, gestion de l'eau, terrassement et gouvernance.

Ce cours suivra le programme international de 72 heures proposé par Bill Mollison, fondateur du mouvement. Ensemble nous aborderons l'entièreté du « manuel du designer », mais nous irons bien au-delà de cela, sur les 6 week-ends, nous aurons une alternance de sessions théoriques, débats, intervenants extérieurs, ateliers pratiques (jardin, construction, compost), activités de groupe et visites de terrains.

Facilitateur : Geoffroy Godeau, habitant de Haut-Ittre, globetrotter et formateur en permaculture.

Pour qui est ce cours ?

• Les personnes intéressées par un mode de vie plus soutenable, en quête de solutions pour eux-

mêmes, leur quartier, ou leur village. Afin de vivre plus responsable.

- Les jardiniers curieux.
- Apprenti-maraîchers, agriculteurs.
- Architectes paysagistes en quête de solutions durables.
- Eco-activistes, éco-citoyens.
- Étudiants dans le domaine de l'environnement.
- Propriétaires cherchant à développer une stratégie de production sur leur terrain.
- Animateurs sensibles à l'environnement

Participation aux frais :

Prix plein 550€ (inscription avant le 31/1 : 450€). Si le prix est un frein à la participation, contactez-nous.



Où ?

Cela se passera au local de l'asbl « Soie là », rue de l'Église à Haut-Ittre

Inscriptions et renseignements complémentaires : rootsculture-geoff@gmail.com

Geoffroy Godeau
Avec le soutien
de Ittre en Transition



Culture

Expo² Vincent Verscheure et Marie Bourgois, un duo innovant

Les salons de l'Espace Bauthier ont été investis la première quinzaine de décembre par un duo artistique virginalois. Vincent Verscheure et Marie Bourgois, tous deux avec une formation graphique et artistique, sont venus s'installer à Virginal il y a quelques années. Ils aiment leur commune et s'y investissent. Vincent s'implique dans le Conseil Culturel du Centre Culturel, le café Truc, lttre en transition.



L'expo fut en tout cas un fameux kick pour les deux artistes. Ils ont créé pendant plusieurs semaines, à la fois seuls et ensemble. C'est bien la création en duo qui est particulière. Dans l'expo, on retrou-

vait des oeuvres de Vincent et de Marie et puis une soixantaine de petits carrés créés à deux. Ce sont ces petits tableaux qui ont par ailleurs reçu le plus d'intérêt des visiteurs et la moitié d'entr'eux ont été vendus. Il y a avait la démarche mais aussi le prix : 25€ par carré.

L'expo a connu une fréquentation moyenne avec une très belle affluence lors du vernissage avec entre autre la présence d'une brochette d'artistes renommés. Certains avaient déjà exposés à lttre : Pascal Courcelles, Pierre Martens, Jean Dalemans, d'autres allaient y exposer : Robert Quint, Benoit Piret. Les salons de l'Espace Bauthier sont appréciés !

L'expo a intéressé et interpellé les visiteurs. Il faut dire que l'installation, la combinaison, les œuvres elles-mêmes dégagaient une force, une puissance créative.

Vincent est en recherche permanente et parcourt l'œuvre de certaines d'artistes. Il s'intéresse fort au cerveau humain. Marie est plus spontanée. Elle aime les vagabondages inconscients, l'œuvre devient méditation.

C'est du mind mapping. On peut d'ailleurs y retrouver des choses différentes à travers chaque « lecture ».

mènent une réflexion par rapport à l'acquisition des œuvres. Le public a de plus en plus difficile à déboursé quelques centaines d'euros. S'agit-il de choix, de contraintes économiques ? Il s'agira de rechercher d'autres modes d'échanges et de créer une dimension multidimensionnelle autour des expos afin d'intéresser un public élargi.

Luc Schoukens

Parallèlement Vincent et Marie



Jean Dalemans, Fabrice Gardin, Robert Quint et Pierre Courcelles



Expression

Encore un mort à la rue Montois



Nous savons tous que le passage pour piétons situé dans le haut de la rue Montois (près du Calvaire) est très dangereux. En effet, la vitesse n'est pas respectée par les automobilistes et signalisation est insuffisante.

En début d'année 2016, nous avions un mort à déplorer : un petit écureuil qui traversait dans le passage pour piétons. Suite à cet épisode tragique, une pétition a été rédigée et signée par les habitants du quartier puis transmise au Collège des Bourgmestre et Echevins d'lttre en Février 2016.

Ce document n'était pas une compilation de critiques mais bien une série de propositions pour améliorer

la sécurité des citoyens. Mais rien n'a été fait...

Et, il y a quelques semaines, c'est une petite martre qui fut tuée au même endroit.

UN DE NOS ENFANTS SERA-T-IL LE SUIVANT ?

Faut-il qu'un piéton renversé fasse la une de l'actualité pour que nos responsables communaux réagissent ? Les habitants demandent depuis longtemps le respect des limitations de vitesse, une signalisation efficace des passages pour piétons et une sensibilisation des automobilistes.

Paul Jossart

Je cours pour ma forme Fin de la session 2016

Après 12 semaines intenses, 31 personnes ont reçu leur diplôme. Elles savent courir 5 km ou 10km ! A signaler la majorité significative de madames. Bravo à ceux qui ont cru à la force du programme Je cours pour ma forme et à l'efficacité des entraînements ensemble.



Courir 3 minutes représentait pour la majorité des débutants un défi presque insurmontable.

Courir c'est se dépasser et pas seulement avec les jambes et le souffle c'est surtout se dépasser dans ses propres limites et c'est là que réside le véritable bonheur de la course à pied. Un autre bonheur est lié aux liens sociaux qui se tissent entre personnes qui vivent souvent les mêmes réalités sociales, enfants, boulot dodo et progressivement les habitudes englobent la vie.

Alors courir représente un beau coup de pied dans les habitudes : il pleut, le vent est fort et il fait froid, en plus il fait tout noir et il

faut mettre une lampe. Tous nos participants se sont dit que sans le groupe et la volonté de chacun, jamais ils n'auraient bravé tout cela pour aller courir le long du canal. C'est justement, dans cette douce folie que le groupe a trouvé son énergie et le souffle pour gagner des minutes entraînement après entraînement.

Cette année, nous avons innové, en allant courir aussi au bois de Halle pour rejoindre le groupe du Start to Run. Une cinquantaine de personnes qui vont passer en 6 mois de débutants à savoir courir une heure.

Au-delà des frontières linguis-

tiques, nous avons voulu encourager la course à pied comme moyen pour aller à la rencontre de ceux qui partagent des objectifs communs. Difficile au début, mais ceux qui ont suivi avec assiduité nos 4 rencontres au bois de Halle, ont gardé le plus beau des souvenirs de l'organisation si dynamique à l'occasion du test pour courir les 5km.

Une trentaine de personnes à lttre vont partager le même souhait, s'améliorer et rester ensemble pour se dépasser et regarder la nature autrement.

Cette formation était la quatrième à lttre et on peut dire qu'année après année, un groupe de joggeurs bien motivés s'est constitué. Si vous souhaitez le rejoindre, une adresse mail: carrerasmontser-rat@gmail.com.

Enfin, un tout grand merci à l'équipe de coachs; Pascale, Daniel, Marc et Paqui, qui ont permis de mener à bien cette belle expérience sportive et humaine.

Montserrat Carreras

Club badminton

Bonjour, Je souhaite créer un club de badminton qui va organiser des soirées de badminton libres et éventuellement avec entraînement dans la salle de sport en préparation (Virginal).

Je cherche des amateurs qui veulent participer dans ce projet pour former un comité. Vous pouvez me contacter via email (marcelis@gmail.com) ou sur mon GSM

(0485698286).
Merci

Infos + réservations
Frans Marcelis
Sentier du Berger 10
1430 Rebecq
marcelis@gmail.com
www.trivias.be
info@trivias.be
+32476963150 (work)
+32485698286 (home)

Réponse du collège communal à l'expression citoyenne de Mr Paul Jossart

Le collège communal a bien reçu, de la part des riverains de la rue Montois, une pétition concernant entre autres la vitesse excessive. Ce qui fait l'objet de cette expression citoyenne.

Un rapport global présentant les différents aménagements « effets de porte » aux nombreuses

entrées de nos villages va être présenté ce 1^{er} février au conseil consultatif de la Mobilité et la Commission Communale d'Aménagement du territoire et de la Mobilité (CCATM).

La rue Montois est bien évidemment intégrée dans ce rapport. La volonté est bien sûr de limiter la

vitesse dans cette rue à fort débit mais aussi d'améliorer la sécurité des usagers les plus faibles, en ce compris les petites bêtes, surtout quand celles-ci respectent le code de la route.

Pour le Collège communal
Hélène de Schoutheete
Echevine de la Mobilité

Calendrier Janvier/février 2017

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
janvier		17	18	19	20	21	22
				Jusqu'au Dimanche 12 Février 2017 - 20:00 "LE VAUDEVILLE ET LE VEAU DES CHAMPS" DE JACQUES DE DECKER Théâtre de la Valette			
				19:00 WAITONG FOR + SUPPORT Zik-Zak	19:00 Whitehall + Pinxtones Zik-Zak		17:00 TROVADOTRES (FLAMENCO) Heptone
	23	24	25	26	27	28	29
						10:00 ATELIER CRÉATIF "ORIGAMIS" AVEC CÉCILE Equinoa 15:00 CONCERT DE NOUVEL-AN Palais de Plume Org: SITI (Syndicat d'initiative d'Iltre) - Centre Culturel d'Iltre - Administration communale d'Iltre	
						Du Samedi 28 Janvier 2017 au Dimanche 19 Février 2017 les samedis et dimanches de 14:00 à 17 :00 EXPOSITION: ROBERT QUINT "THAT BEING SAID..." Centre Culturel d'Iltre	
				Jusqu'au Dimanche 12 Février 2017 - 20:00 "LE VAUDEVILLE ET LE VEAU DES CHAMPS" DE JACQUES DE DECKER Théâtre de la Valette			
				21:00 CINÉMA : " LIBRE" de Jean Paul Jaud L'Etable d'Hôtes	20:00 COVERBALLS + THE FATHER, THE SON AND THE HOLY SIMON » Zik-Zak		17:00 IVAN PADUART & QUENTIN DUJARDIN (WOLD JAZZ) Heptone
	30	31	1	2	3	4	5
			Février			Du Samedi 28 Janvier 2017 au Dimanche 19 Février 2017 les samedis et dimanches de 14:00 à 17 :00 EXPOSITION: ROBERT QUINT "THAT BEING SAID..." Centre Culturel d'Iltre	
					Jusqu'au Dimanche 12 Février 2017 - 20:00 "LE VAUDEVILLE ET LE VEAU DES CHAMPS" DE JACQUES DE DECKER Théâtre de la Valette		
						Samedi 04 Février 2017 - 19:00 MACHINE GUN + REJECT Zik-Zak	Dimanche 05 Février 2017 - 17:00 FRED DELPLANCQ QUINTET (JAZZ) Heptone
		7	8	9	10	11	12
						Du Samedi 28 Janvier 2017 au Dimanche 19 Février 2017 les samedis et dimanches de 14:00 à 17 :00 EXPOSITION: ROBERT QUINT "THAT BEING SAID..." Centre Culturel d'Iltre	
				Jusqu'au Dimanche 12 Février 2017 - 20:00 "LE VAUDEVILLE ET LE VEAU DES CHAMPS" DE JACQUES DE DECKER Théâtre de la Valette			
				20:00 BENARD MASSUIR : SALTO VOCALE Orangerie du Château de Baudémont Centre Culturel d'Iltre	20:00 BRUSSELS AFFAIR (COVER ROLLING STONES) Zik-Zak		
		14	15	16	17	18	19
						10:00 DÉCOUVERTE DE LA CHROMOTHÉRAPIE AVEC SONIA Equinoa	
			16:00 CAFÉ TRUC Haut-Iltre			Du Samedi 28 Janvier 2017 au Dimanche 19 Février 2017 les samedis et dimanches de 14:00 à 17 :00 EXPOSITION: ROBERT QUINT "THAT BEING SAID..." Centre Culturel d'Iltre	
				Du Jeudi 16 Février 2017 au Vendredi 03 Mars 2017 - 20:00 "LA VIE SINON RIEN" D'ANTOINE RAULT Théâtre de la Valette			
				19:00 LES RTARDATAIRES Zik-Zak	19:00 DIEGO STRAS + SUPPORT Zik-Zak		17:00 BIG NOISE (JAZZ NEW ORLEANS) Heptone

Coordonnées :

Café Truc
cafetruc.iltre@gmail.com
et sur facebook : cafetrucdiltre

Centre Culturel d'Iltre
Espace Bauthier
067/64.73.23
info@iltreculture.be
www.iltreculture.be

Equinoa
equinoa-asbl@hotmail.com
www.equinoaasbl.com

La Chapelle de Verre
067/64.88.93
info@chapelleververre.be
www.chapelleververre.be

L'Etable d'Hôtes
067/78.06.70
letable@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be

Siti (Syndicat d'Initiative d'Iltre)
067/64.87.74
Siti.iltre@skynet.be

Théâtre de la Valette
067/64.81.11
lavalette@skynet.be
www.lavalette.be

Heptone
7, rue Haute - 1460 Iltre
0488/47.69.05
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

Zik-Zak
25 rue de Tubize
1460 Virginal
0477/29.13.70
www.zik-zak.be



Conseil communal

Conseillers communaux présents : Jean-Paul Cayphas (IC), Ferdinand Jolly (IC), Daniel Vankerkove (IC), Hélène de Schoutheete (IC), Thierry Wyns (IC), Christian Fayt (Ittre+), Richard Flandroy (Ittre+), Françoise Peeterbroeck (Ittre+), Arthur Deghorain (Ittre+), Fabienne Mollaert (Ittre+), Aurélie Poulaint (Ittre+), Aurélien Aubry (Ittre+), Claude Debrulle (PA), Luc Schoukens (Ecolo).

Conseiller excusé : Patrick Monjoie (PA)

Jean-Paul Cayphas (IC), président du conseil, demande l'ajout d'un point d'urgence technique sur les infrastructures sportives de Virginal. **Le conseiller Schoukens (Ecolo)** parle alors de « saucissonnage » à propos du traitement de ce dossier par la majorité. **Christian Fayt (Ittre+)** répond ironiquement que c'est le fait « d'acheter local » qui en est la cause, tandis que le président « ne croit pas » qu'il s'agisse de saucissonnage.

Jean-Paul Cayphas (IC) explique que la juriste de la commune a écrit à Infrasports (*note : direction de l'administration wallonne qui assure l'instruction et le suivi administratif, technique et financier des demandes de subsides introduites pour des infrastructures sportives*) pour avoir leur avis avant le conseil communal du 15 novembre, mais que le 15 novembre le cahier spécial des charges (CSC) a été signé. Or, le lendemain, le 16 à 16h40 nous recevons un courrier d'Infrasports contenant de nombreuses remarques. Nous devons donc revenir vers la décision, retravailler le CSC et voter pour garder les subsides.

Les conseillers acceptent la mise du point d'urgence à l'agenda du conseil du jour.

1. Conseils consultatifs : Affaires sociales, Economie durable, Conseil des aînés, Solidarité Internationale, et Energittre

Le président du conseil, Jean-Paul Cayphas (IC) rappelle que la séance réservée aux conseils consultatifs se tient avant le 30 novembre, mais qu'elle a dû être reportée en partie, car seuls 3 conseils étaient prêts à cette date-là.

1. Conseil des affaires sociales

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), en l'absence de représentant du conseil, présente le bilan 2015-2016 du conseil. Le bottin social est finalisé et sera présenté au Collège. L'habitat intergénérationnel est en latence, car très complexe à mettre en place, notamment au niveau fiscal, mais le projet n'est pas abandonné. En ce qui concerne la sensibilisation aux violences conjugales, le projet «Méga» est en cours, la campagne d'information s'étalant jusqu'en 2017. Le projet prospectives jeunesse, qui vise l'estime de soi, a connu une première phase en février mars 2015 avec la formation d'un encadrant. La deuxième phase qui concerne la mise en place d'un projet n'a pas abouti. Le No Man's Land n'est pas partenaire de cette activité. Pour ce qui est de la sensibilisation et de l'information sur les jeux de hasard, une après-midi cinéma a été organisée via le No Man's Land et ensuite une animation après le film par un membre de la commission des jeux de hasard.

Le conseiller Claude Debrulle (PA) salue l'investissement de tous dans un dossier important, surtout pour la jeunesse. Mais il note que le statut du Bottin social est inchangé par rapport à l'an dernier. Il s'interroge sur le travail fait en vue de mettre sur pied une maison médicale à Ittre et demande quel sont les éléments neufs sur

Conseil communal du 22 novembre 2016

(suite du Petit Tram de décembre)

ce point. Claude Debrulle (PA) est interpellé par l'incapacité du No Man's Plan à porter le projet prospectives jeunesse.

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) lui répond que le Bottin social a été complété par un chapitre sur les assuétudes et qu'il doit donc être soumis sous sa forme complète au Collège. Pour ce qui est de la maison médicale, «la présidente du conseil n'a pas mis cela à l'ordre du jour, car il y a deux nouveaux docteurs qui se sont installés à Ittre depuis. Pour ce qui est des prospectives jeunesse, il faudra trouver une autre solution soit via le Plan Communal Social ou un autre canal. «Mais nous gardons ce projet».

2. Conseil de l'économie durable et locale

Pierre De Coen, président du conseil, note qu'une seule réunion s'est tenue de façon valable et parle «d'absentéisme chronique» et de «faible assiduité». Il explique aussi que les membres démissionnaires ne sont pas remplacés, que cela génère un certain désarroi, d'autant que le conseil fait double emploi avec le conseil consultatif sur l'énergie. Pierre de Coen note également que le conseil a mal vécu le rapport du Petit Tram daté du 10/11. En conclusion, «j'en appelle à une réflexion profonde et structurante sur le rôle des conseils consultatifs».

3. Conseil des aînés

Steeve Fontaine, président du conseil, parle d'une année active. «Outre les activités récurrentes, nous avons mis en place une initiation à l'informatique cette année et attendons d'ailleurs l'ouverture de l'espace public numérique. Nous avons également mis en place un atelier d'initiation au GSM, à la suite d'une rencontre avec Monsieur Lattenist du Plan de Cohésions Sociale (PCS). Il a remporté un très beau succès. L'idée serait d'avoir des jeunes du village expliquant aux seniors le fonctionnement des GSM. A ce titre, je remercie le service des travaux pour l'installation du Wifi dans la salle polyvalente. Pour le reste, il y a eu un Cinésoupe l'après-midi et cela a bien été. Les voyages continuent de rencontrer un vif succès. Nous avons été à Namur, à Hasselt, aux Pays-Bas et à Beauvechain. Le conseil est ouvert à tous et nous avons en projet une visite au Musée Marthe Donas. Enfin, je souhaite rendre hommage à deux de nos membres qui sont partis cette année.»

Claude Debrulle (PA) note l'énergie déployée dans ce conseil par rapport à d'autres. Il demande quel est l'échéance pour l'espace public numérique, pose la question de l'implication des hommes dans le Cinésoupe et suggère aux aînés d'aller visiter le Musée de la Boverie à Liège. Steeve répond que le matériel pour l'espace public numérique est là, mais qu'il n'y a pas encore de local adapté, qu'il est tout en faveur des synergies pour ce qui est de voyages et qu'il ignore si la communication pour le Cinésoupe a été faite vers les hommes. **Arthur Deghorain (IttrePlus)**, conseiller et membre du conseil des aînés, répond qu'il est très difficile d'avoir des activités avec les hommes. «Il y a deux ans, lors d'activités cinémas, seules deux personnes sont venues avec nous en minibus. Les hommes organisent des activités spécifiques eux-mêmes.

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), échevine des affaires sociales, explique qu'il y a une action pour l'espace public numérique dans le Plan de Cohésion Sociale. «Il est prévu de l'installer au-dessus de la salle polyvalente, mais il faut sécuriser tout cela,

car il y a huit ordinateurs et la salle a déjà été saccagée. Le problème est ici l'escalier très raide pour aller au premier. Sinon, à Braine-Le-Château, un espace public numérique existe».

4. Conseil solidarité internationale

Pierre De Coen, président, note qu'il y a eu 7 réunions, avec entre 6 et 8 membres. Il manque deux représentants publics et trois personnes privées. «En 2015, nous avons privilégié un projet global à long terme. Le pays sélectionné a été le Burkina Faso, car c'est un pays pauvre, la langue est le français et nous bénéficions de relais sur place. Une rencontre a eu lieu avec ce relais le 25 novembre 2015. «Sur base d'une proposition de l'ONG Burkina Vert, nous avons choisi de consacrer notre subside au projet de mise en place d'un périmètre maraîcher d'un hectare au profit des femmes du village de TITAO. Début 2016, l'ONG Burkina Vert nous a demandé une aide pour la réfection de la pompe à eau de l'école de Sissamba et un stage de perfectionnement de soudeur. La demande d'aide pour la réfection de la pompe a été acceptée (2.200 EUR). Nous avons accepté aussi la demande de stage et avons trouvé un endroit de stage et un logement. La procédure administrative suit son cours. Pour la réfection de l'école, avec trois classes d'école en dur et trois en paille (+/- 28000 EUR), il s'agit de reconstruire les classes en paille avec des matériaux en dur pour éviter de les reconstruire tous les trois ans. Le Kiwanis a déjà donné 2000 EUR, mais nous réfléchissons à d'autres sources de financement. Parallèlement, nous tentons d'établir un parrainage entre les écoles d'Ittre (libres) et de Sissamba.»

En 2017, deux membres du conseil vont faire une visite sur place. Ce voyage est autofinancé. Enfin, il y a un projet avec la maison du conte à Ittre.

Claude Debrulle (PA) félicite le président et le conseil pour leur énergie, leur volontarisme, leur générosité et la présence d'un stand à la Saint-Rémy. **Luc Schoukens (conseiller Ecolo)** a pu assister à la réunion avec Doudou (le responsable burkinabé du projet) et a constaté son enthousiasme et son sérieux. **Ferdinand Jolly (IC)**, bourgmestre, remercie vivement le président et le secrétaire du conseil pour ce projet global qui touche plusieurs facettes et trouve remarquable le déplacement de deux membres sur place.

5. Conseil Energittre

Didier Vandermeersch, en remplacement du président Xavier Vanwijck, constate que le conseil a décidé de poursuivre le travail déjà accompli et d'engager Ittre à signer le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat ou PAEDC, connu sous le nom de Conventions des maires, une initiative de la Commission européenne visant à encourager le dépassement des objectifs minimaux des plans climats internationaux (note : en octobre 2015, la Commission européenne a lancé une nouvelle Convention des maires pour 2030. La nouvelle convention des maires s'aligne sur le nouvel objectif européen visant à réduire les émissions d'au moins 40% d'ici 2030). «Le PAEDC va être présenté au conseil communal. Cela va coûter très cher et nous devons investir avant de récolter. Il va falloir trouver des financements pour permettre à tous de faire face et il faudra changer les mentalités des gens pour qu'ils participent à cet engagement. La commune a un rôle important comme exemple et il est possible de réduire sa part de financement via la création d'une coopérative citoyen-

ne/commune. Nous privilégions les petits projets en parallèle (isolation des maisons, équipement chauffe-eaux solaires, changements des modes de déplacement.»

Claude Debrulle (PA) demande la date de présentation du PAEDC au conseil communal. Ferdinand Jolly (IC) répond que ce sera au début 2017, en janvier.

6. Conseil de la jeunesse

La représentante du conseil note que le conseil a tenu six réunions en 2016, que Marie Vanderlinden (No Man's Land) et Lionel Lattenist (Plan de Cohésion Sociale) sont toujours invités et qu'en mars 2016, une réunion avec le CLI à propos de la relance du festival Muz'lttre et l'organisation de la pièce Djihad. «La pièce ne s'est pas jouée pour des questions d'exigences techniques et aussi parce qu'elle se jouait dans le même temps à Tubize. Il a été décidé de relancer le festival en 2017». Enfin, un atelier d'initiation au GSM s'est organisé en collaboration avec le Conseil consultatif de la Jeunesse et des Aînés.

Parmi les projets mis en œuvre en 2016, on peut noter le démarrage du projet tag, la création d'un cadastre des associations pour les jeunes et publication de ce dernier sur la page facebook du conseil et la visite du skate park de la Louvière en avril. Cette visite a connu un certain succès. Il y en aura une autre organisée.

Claude Debrulle (PA) parle d'un couple d'enfer, avec **Pierre De Coen, président de deux conseils,** et **Claire Delalieux, représentante du conseil de la jeunesse.**

Hélène de Schoutheete (IC), échevine de la culture, s'interroge sur la participation possible des jeunes dans le cadre des Cinésoupe, via le No Man's Land ou le Patro.

Claude Debrulle (PA) demande quelle est la tranche d'âge visée par le conseil et si le conseil apporte une assistance pour la recherche d'un emploi.

Claire répond que le conseil vise les 12 à 18 ans et constate qu'il y a un énorme besoin pour aider les jeunes à trouver un boulot. «Les gens sont démunis par rapport au marché du travail, mais qui doit s'occuper de cela ?»

Christian Fayt (IttrePlus), premier échevin, note que le conseil n'a pas facile à trouver sa place. Il constate l'envie d'avancer qui transparait du sondage, mais qu'il n'est pas facile de faire quelque chose sans tomber dans l'occupationnel. Il suggère aussi de tenir compte dans les projets d'une aide à apporter au passage du permis de conduire pour les jeunes.

2. Ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW)

Accompagnement des communes (chambres)

Christian Fayt (Ittre+), 1^{er} échevin et vice-président du Collège exécutif de l'IBW, explique aux conseillers que l'IBW offre un nouveau service aux communes et peut dorénavant jouer le rôle d'assistance au maître d'ouvrage des travaux (p.ex. gestion de projet, services de bureau d'études ...) à un coût très avantageux – soit 4% du total pour les petits chantiers – tout en laissant la maîtrise aux communes. Ces services couvrent également l'accompagnement administratif et technique d'un appel d'offres, comprenant, entre autres choses, l'analyse d'offre, la présélection. La commission demandée est de 4% pour les chantiers s'élevant jusqu'à 200.000 EUR, de 3% pour

les chantiers de 200.000 à 1 million EUR, de 2% pour les chantiers entre 1 et 10 millions EUR et de 1,5% pour les chantiers au-delà des 10 millions EUR.

Hélène de Schoutheete (IC), échevine des finances, demande s'il est possible de cumuler les montants résultants de plusieurs chantiers et d'obtenir l'assistance de l'IBW. « Nous avons actuellement deux chantiers d'égouttage très proche à Virginal ». **Christian Fayt (Ittre+)** répond que ce sera difficile de faire intervenir l'IBW, car il s'agit de deux chantiers distincts avec deux bureaux d'étude distincts.

Vote – Services d'accompagnement de chantier IBW
Oui : 15 (IC, Ittre+ et PA)
Abstention : 1 (Ecolo)

2.2. Plan stratégique 2014-2016 (évaluation) et 2017-2019 (proposition)

Christian Fayt (Ittre+), 1er échevin et vice-président (rémunéré) du Collège exécutif de l'IBW, explique que le changement majeur concerne la gestion des parcs à conteneurs. L'accès aux parcs sera maintenant ouvert aux indépendants et aux entreprises. Ensuite, deux nouvelles matières seront récoltées dans les parcs. « Aujourd'hui, nous avons 20 matières récoltées et on va y ajouter les films d'emballage et le plastique dur. Le problème est que les parcs ont été conçus il y a 10 ans et qu'ils ne répondent plus à l'évolution. Par ailleurs, il va y avoir un lissage des prix au niveau de la région wallonne. Avec 2 EUR par habitant par an, les parcs à conteneurs du Brabant wallon étaient les moins coûteux de Wallonie ». Le premier échevin mentionne ensuite que la récolte des pneus chez les agriculteurs marche bien et qu'Ittre, avec 151 kg de déchets par habitant, est entre 10 et 12 kilos sous la moyenne des autres communes de la province.

Christian Fayt (Ittre+) revient ensuite sur les poubelles à puce. « À Chastre, ils ont mis cela en place ... Cela a généré une forte diminution des déchets par habitant, de l'ordre de 32 kilos, mais il y a aussi des problèmes. Nous allons organiser un rendez-vous avec les autorités pour aller voir ce qui se passe là-bas, car il y a à boire et à manger là-dedans ». Rires des conseillers.

Ensuite, le premier échevin évoque les projets ittrois financés par l'IBW.

« Pour ce qui est de l'égouttage de la Rue Bruyère de Virginal et de la Rue du Paradis, les réponses à notre appel d'offres sont sous les estimations. L'analyse des chiffres est en cours et doit être finie avant la fin 2016, si nous voulons recevoir les subsides de la Région. »

« Le site de Fauquez sera à réaménager et ce sera fait avec d'autres partenaires ».

« En ce qui concerne le projet d'extension du Hall des travaux, nous n'avons pas encore reçu les chiffres ».

« On reparle du collecteur de Haut-Ittre, qui monte de niveau et serait en position 2 pour le plan triennal 2020-2021-2022 (le prochain). Cela va permettre au Ry Ternel d'être complètement assaini, le blocage au niveau de la station d'épuration d'Ophain étant levé ».

« L'IBW a acquis la Valette (grange, théâtre et brasserie 'Atelier des Artistes') pour 750.000 EUR (et 500.000 EUR d'aménagements sont prévus) »

« Enfin, certains articles de presse récents ont mis en cause l'avenir de l'incinérateur de Virginal, dans la foulée de l'augmentation de capacités de trois autres incinérateurs (Liège, Charleroi, Thumaid). La crainte est ici de perdre une ligne d'incinération sur les deux. Cela signifie que les déchets traités là devront partir vers les autres incinérateurs, ce qui, avec la taxe kilométrique, va signifier un surcoût. Nous devons nous battre pour garder l'incinérateur. Il faut accentuer la valorisation énergétique, car, dans le concept européen, les incinérateurs wallons qui permettront l'utilisation de l'énergie produite resteront, les autres pas. »

« L'IBW a acquis la Valette (grange, théâtre et brasserie 'Atelier des Artistes') pour 750.000 EUR (et 500.000 EUR d'aménagements sont prévus) »

« Enfin, certains articles de presse récents ont mis en cause l'avenir de l'incinérateur de Virginal, dans la foulée de l'augmentation de capacités de trois autres incinérateurs (Liège, Charleroi, Thumaid). La crainte est ici de perdre une ligne d'incinération sur les deux. Cela signifie que les déchets traités là devront partir vers les autres incinérateurs, ce qui, avec la taxe kilométrique, va signifier un surcoût. Nous devons nous battre pour garder l'incinérateur. Il faut accentuer la valorisation énergétique, car, dans le concept européen, les incinérateurs wallons qui permettront l'utilisation de l'énergie produite resteront, les autres pas. »

« L'IBW a acquis la Valette (grange, théâtre et brasserie 'Atelier des Artistes') pour 750.000 EUR (et 500.000 EUR d'aménagements sont prévus) »

« Enfin, certains articles de presse récents ont mis en cause l'avenir de l'incinérateur de Virginal, dans la foulée de l'augmentation de capacités de trois autres incinérateurs (Liège, Charleroi, Thumaid). La crainte est ici de perdre une ligne d'incinération sur les deux. Cela signifie que les déchets traités là devront partir vers les autres incinérateurs, ce qui, avec la taxe kilométrique, va signifier un surcoût. Nous devons nous battre pour garder l'incinérateur. Il faut accentuer la valorisation énergétique, car, dans le concept européen, les incinérateurs wallons qui permettront l'utilisation de l'énergie produite resteront, les autres pas. »

« L'IBW a acquis la Valette (grange, théâtre et brasserie 'Atelier des Artistes') pour 750.000 EUR (et 500.000 EUR d'aménagements sont prévus) »

« Enfin, certains articles de presse récents ont mis en cause l'avenir de l'incinérateur de Virginal, dans la foulée de l'augmentation de capacités de trois autres incinérateurs (Liège, Charleroi, Thumaid). La crainte est ici de perdre une ligne d'incinération sur les deux. Cela signifie que les déchets traités là devront partir vers les autres incinérateurs, ce qui, avec la taxe kilométrique, va signifier un surcoût. Nous devons nous battre pour garder l'incinérateur. Il faut accentuer la valorisation énergétique, car, dans le concept européen, les incinérateurs wallons qui permettront l'utilisation de l'énergie produite resteront, les autres pas. »

« L'IBW a acquis la Valette (grange, théâtre et brasserie 'Atelier des Artistes') pour 750.000 EUR (et 500.000 EUR d'aménagements sont prévus) »

« Enfin, certains articles de presse récents ont mis en cause l'avenir de l'incinérateur de Virginal, dans la foulée de l'augmentation de capacités de trois autres incinérateurs (Liège, Charleroi, Thumaid). La crainte est ici de perdre une ligne d'incinération sur les deux. Cela signifie que les déchets traités là devront partir vers les autres incinérateurs, ce qui, avec la taxe kilométrique, va signifier un surcoût. Nous devons nous battre pour garder l'incinérateur. Il faut accentuer la valorisation énergétique, car, dans le concept européen, les incinérateurs wallons qui permettront l'utilisation de l'énergie produite resteront, les autres pas. »

« L'IBW a acquis la Valette (grange, théâtre et brasserie 'Atelier des Artistes') pour 750.000 EUR (et 500.000 EUR d'aménagements sont prévus) »

« Enfin, certains articles de presse récents ont mis en cause l'avenir de l'incinérateur de Virginal, dans la foulée de l'augmentation de capacités de trois autres incinérateurs (Liège, Charleroi, Thumaid). La crainte est ici de perdre une ligne d'incinération sur les deux. Cela signifie que les déchets traités là devront partir vers les autres incinérateurs, ce qui, avec la taxe kilométrique, va signifier un surcoût. Nous devons nous battre pour garder l'incinérateur. Il faut accentuer la valorisation énergétique, car, dans le concept européen, les incinérateurs wallons qui permettront l'utilisation de l'énergie produite resteront, les autres pas. »

« L'IBW a acquis la Valette (grange, théâtre et brasserie 'Atelier des Artistes') pour 750.000 EUR (et 500.000 EUR d'aménagements sont prévus) »

« Enfin, certains articles de presse récents ont mis en cause l'avenir de l'incinérateur de Virginal, dans la foulée de l'augmentation de capacités de trois autres incinérateurs (Liège, Charleroi, Thumaid). La crainte est ici de perdre une ligne d'incinération sur les deux. Cela signifie que les déchets traités là devront partir vers les autres incinérateurs, ce qui, avec la taxe kilométrique, va signifier un surcoût. Nous devons nous battre pour garder l'incinérateur. Il faut accentuer la valorisation énergétique, car, dans le concept européen, les incinérateurs wallons qui permettront l'utilisation de l'énergie produite resteront, les autres pas. »

comme une opportunité et évoque l'implantation d'une unité de bio méthanisation en combinaison avec l'utilisation de la poubelle à puce et de la séparation des déchets organiques avec les autres. « À propos de la Valette, les opérateurs culturels ittrois souhaitent être associés à son devenir. Ce serait utile de réunir tout le monde autour d'une table avant les travaux pour définir les orientations du projet. L'IBW pourrait également investir dans un nouvel espace partagé de travail, plutôt que de laisser un plateau dévolu à l'économie évoluer vers du logement. »

Christian Fayt (Ittre+) répond que l'IBW est évidemment attentive à l'évolution (de l'incinération) et qu'en Brabant wallon nous sommes très bien placés. Il y a aussi un aspect financier à ne pas négliger, car l'incinérateur rapporte 300.000 EUR/an à la communauté et fournit de l'électricité. Enfin, nous allons agrandir la dalle de compostage, si le subside de la région wallonne arrive.

Pour ce qui est de La Valette, « le but de l'achat est de garder au centre du village un élément important. Il était temps de le racheter, car il y avait des risques de décrépidités et risque de saucissonnage du bâtiment. Il y a eu des problèmes avant l'acquisition en raison des différents baux (théâtre, brasserie). Le bail du théâtre était également ridiculement bas, mais nous devons le garder. L'achat de La Valette se monte à 750.000 EUR, mais nous allons récupérer 2.500 EUR/mois via les baux. Il faut que nous trouvions l'équilibre financier ici et une certaine rentabilité. Ensuite, il faut remettre l'électricité et la toiture de la salle en ordre. C'est vraiment une chance extraordinaire pour la commune ».

Jean-Paul Cayphas (IC), président du conseil, intervient pour dire qu'il ne pourra pas permettre que les conseillers passent 1 heure à 1 heure et demie par point de l'ordre du jour de chacune des intercommunales concernées. Ce qui provoque l'énervelement du conseiller ECOLO. « Si ce n'est pas pour intervenir, analyser, à quoi servons-nous ici ? » Le président du conseil trouve néanmoins dommage que le point ne se trouve pas à l'agenda d'un autre conseil communal.

Hélène de Schoutheete (IC) trouve formidable que l'accès aux parcs soit maintenant ouvert aux indépendants et aux entreprises et espère que cela va avoir un impact positif sur les dépôts sauvages.

Claude Debrulle (PA) trouve l'IBW très « discrète » sur la production d'électricité, se demande à quoi correspond l'extension du hall des travaux et salue le geste intelligent de l'IBW dans l'achat de la Valette. Mais il signale également qu'il s'agit « de la mise d'un couvercle sur une catastrophe financière » (note : la société ID, filiale de Nivel Invest, chargée de la réhabilitation et de la gestion du site est tombée en faillite en 2015 malgré 1,5 million EUR injectés par la Province du Brabant wallon). **Le conseiller Debrulle (PA)** suit son collègue **ECOLO (Schoukens)** pour ce qui est de la participation des acteurs culturels à la définition du projet et demande d'étendre cette participation aux acteurs touristiques. Ce serait bénéfique pour la commune ».

Hélène de Schoutheete (IC) explique qu'Ittre n'est pas chez elle et qu'il faut en tenir compte.

Jean-Paul Cayphas (IC) précise qu'au niveau patrimonial, la grange date du début 18^e siècle (1701). « La grange a un intérêt patrimonial magnifique. J'espère que la restauration se fera en respectant ce patrimoine, en gardant le toit légèrement en pente, les tuiles. »

Vote – Plans stratégiques triennaux IBW (2014-2016 & 2017-2019)
Oui : 15 (IC, Ittre+ et PA)
Abstention : 1 (Ecolo)

3. Agenda de l'assemblée générale de l'Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW)

Françoise Peeterbroeck (Ittre+), échevine

des affaires sociales et présidente du CPAS, explique que l'agenda est classique et comporte notamment le plan d'action et le budget 2017. Aucune question n'est posée par les conseillers.

Vote – Agenda de l'assemblée générale de l'ISBW

Oui : 15 (IC, Ittre+ et PA)
Abstention : 1 (Ecolo)

4. Agenda de l'assemblée générale de Sedifin

Hélène de Schoutheete (IC), échevine des finances, explique qu'il s'agit de l'adoption du plan stratégique 2017-2019 de SEDIFIN, intercommunale pure de financement, qui reprend l'organisation de tous les achats groupés pour les communes du Brabant wallon, l'accompagnement financier au marché public et la recapitalisation du gestionnaire de réseau de distribution (note : Ores Assets).

Vote – Agenda de l'assemblée générale SEDIFIN

Oui : 16 (IC, Ittre+, PA et ECOLO)

5. Agenda de l'assemblée générale de Ores Assets

Ferdinand Jolly (IC), bourgmestre d'Ittre, explique que les points à l'agenda sont le plan stratégique qui prend en compte la transition énergétique, la décentralisation de la production, la production intermittente d'électricité dû au renouvelable, ainsi que la mise en place progressive du réseau électrique intelligent. Les autres points concernent le remboursement des parts « R » et l'actualisation des statuts.

Vote – Agenda de l'assemblée générale Ores Assets

Oui : 16 (IC, Ittre+, PA et ECOLO)

6. Sanctions Administratives - Conventions

Ferdinand Jolly (IC), bourgmestre, indique qu'il s'agit de quatre conventions à signer avec la Province du Brabant wallon définissant les modalités de la mission du fonctionnaire provincial relatives aux sanctions administratives, de sa mission en tant que fonctionnaire sanctionnateur en relation avec la voirie communale, en matière de police de l'environnement et en matière d'arrêt et de stationnement. Ces conventions d'accord font suite au protocole d'accord signé par « les quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon avec le procureur du Roi (de Nivelles) pour les infractions visées ».

La conseillère Fabienne Mollaert (Ittre+) demande si les délits en question ne seront donc plus constatés et sanctionnés par le procureur du Roi. Ce qui lui est confirmé.

Vote – Sanctions administratives communales

Oui : 15 (IC, Ittre+ et Ecolo)
Abstention : 1 (PA)

Le conseiller PA explique son abstention par son opposition à la tendance lourde qui vise à décharger le fédéral de ses missions sans qu'il donne les moyens correspondant aux nouveaux exécutants desdites missions. « Il faut résister ici ».

Informations du Collège

Ferdinand Jolly (IC), bourgmestre, demande aux conseillers de bloquer la date du 20 décembre pour le conseil du budget, car les retards d'impressions des documents peuvent pousser le Collège à déplacer la date initiale prévue du 13 décembre.

Point Urgence – Infrastructures sportives – Virginal

Daniel Vankerkove (IC), échevin des sports, explique qu'Infrasports a fait des demandes mineures par rapport au cahier spécial des charges, voté au conseil du 15 novembre. « Elles doivent être rencontrées pour garantir les subsides. Il s'agit de demandes purement techniques qui ne sont pas de notre compétence politique. » Le montant pour la partie concernée ne change pas.

Jean-Paul Cayphas (IC), président du conseil, précise que le cahier spécial des charges ne portait que sur le lot 1, soit 344.850 EUR (TVAC). « J'espère qu'Infrasports ou la Région wallonne ne vont pas demander des modifications techniques au projet 3. »

Claude Debrulle (PA) insiste et demande de confirmer que cela n'aura pas d'incidence budgétaire. « La somme reste donc 617.000 EUR d'argent public ! »

Daniel Vankerkove (IC) : « Tu parles d'argent public, mais je parle d'argent communal et donc de 194.000 EUR ». « Cela ne change rien ! Cela reste pris dans les mêmes poches », réplique le conseiller.

Vote- Modifications CsC Infrastructures sportives Virginal

Oui : 13 (IC ? Ittre+)
Abstention : 2 (Ecolo, PA)

Questions Orales

Égouttage quartier de l'Épine - Virginal

Thierry Wyns, conseiller IC, explique que la commune a fait l'acquisition il y a deux ans d'une parcelle pour désenclaver les gens ayant demandé l'égouttage, mais que rien n'avance.

Christian Fayt (Ittre+) répond : « Le problème vient d'un des riverains qui ne s'est toujours pas présenté chez le notaire. Nous avons fait une nouvelle démarche auprès du notaire pour accélérer les choses et qu'il contacte directement la personne. Tant que tout n'est pas réglé au niveau de la commune, je ne peux pas me permettre des travaux. »

Lignes Haute tension Virginal/Baudémont

Luc Schoukens, conseiller ECOLO, demande si Ittre a pris une option par rapport aux travaux de remplacement de la ligne de haute tension (passant sur le plateau de Baudémont). Avons-nous ou les autres communes demandé un enfouissement ?

Ferdinand Jolly (IC), bourgmestre, explique que les travaux visent surtout à renforcer les pieds. « Pendant la réunion entre ELIA et les communes concernées, nous avons exprimé notre souhait de voir ELIA étudier l'enfouissement de lignes. Ils font maintenant des calculs. Il faut tenir compte de l'impact sur le paysage, mais aussi de l'impact sur la santé et de l'impact technique sur l'accès. »

Mobilité ferroviaire – Tubize

Claude Debrulle (PA) se réjouit de l'initiative du bourgmestre de Rebecq du mardi 1 novembre (note : il accueillait une vingtaine de navetteurs furieux de la situation actuelle de la gare de Tubize). « Les trains sont souvent 5 voire 25 minutes en retard. Ils sont même parfois supprimés sans avertissement ni solution de remplacement. Avec un train direct et omnibus par heure vers Bruxelles, on doit bien constater une diminution de l'offre de train vers Bruxelles. »

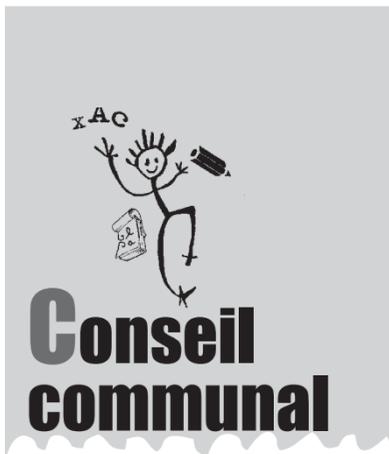
« Le bourgmestre de Rebecq propose que le train qui s'arrête à Halle aille jusqu'à Tubize, qu'on ouvre la gare de Clabecq dans le cadre du réaménagement des Forges et qu'on crée des parkings. Pourquoi ne pas s'associer à cette démarche pour insister auprès de la SNCB. Il y a des Ittrois qui prennent le train là. Un peu d'activisme politique serait utile. »

Daniel Vankerkove (IC) répond que le bourgmestre de Tubize a répondu dans la presse qu'il n'a pas attendu la déclaration du bourgmestre de Rebecq pour prendre des décisions. « Les choses ont bien évolué. Nous sommes favorables à une future concentration pour améliorer la situation. »

Hélène de Schoutheete (IC) répond qu'elle va contacter les deux bourgmestres et qu'elle n'a pas lu l'article.

François Vermeulen





Présents : Jean-Paul Cayphas (I.C. – Président du Conseil), Ferdinand Jolly (I.C.), Christian Fayt (IttrePlus), Richard Flandroy (IttrePlus), Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), Fabienne Mollaert (IttrePlus), Arthur Deghorain (IttrePlus), Luc Schoukens (Ecolo), Claude Debrulle (P.A.), Patrick Monjoie (P.A.), Aurélie Poulain (IttrePlus), Thierry Wyns (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Pascal Henry (I.C.), Paul Pierson (Directeur Général de l'Administration Communale).

Excusés : Daniel Vanckerkove (I.C.), Donatienne Jossart (I.C.), Aurélien Aubry (IttrePlus).

Un point supplémentaire est proposé en urgence, malgré le programme déjà chargé. La demande concerne l'avenir incertain des hôpitaux de Nivelles et Tubize. Il est présenté sous forme de motion, et le **Président Jean-Paul Cayphas (I.C.)** demande à ce que ce point ne soit pas long. **Luc Schoukens (Ecolo)** trouve que ce point est important, même si le programme est déjà bien rempli. Le point est accepté. Le **Président** demande, avant de commencer, à tous les conseillers de bien faire attention à la longueur de leurs interventions. Trois questions orales seront posées, une d'entre elles sera posée à huis-clos.

1. MODIFICATION BUDGÉTAIRE 2 POUR 2016 DU C.P.A.S.

La Présidente du Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** présente le point. Le budget à la MB2 se termine donc sur un montant de 2 811 773 EUR, soit à peu près 270 000 EUR d'augmentation par rapport au budget initial. Cette augmentation n'entraîne toutefois aucune modification de la dotation communale, ni même du prélèvement sur le fond de réserve. La modification la plus importante à noter ici est la fonction de réinsertion professionnelle. Ainsi, on note une augmentation de plus de 93 000 EUR en recettes, et de plus de 106 000 EUR en dépenses, ce qui est simplement dû à une augmentation du nombre de personnes engagées en tant qu'article 60 pour se remettre le pied à l'étrier du monde professionnel. Le budget initial prévoyait 7 personnes engagées en article 60, et il y en a finalement eu 12. Tout cela reflète un fonctionnement normal du C.P.A.S., qui peut répondre aux demandes et décisions qui sont prises par le Conseil. Plus de 4000 EUR viennent également s'ajouter au Fonds spécial de l'aide sociale. Enfin, on note aussi une augmentation en recettes et dépenses des allocations de chauffage, puisqu'il y a eu plus de demandes que prévu.

Claude Debrulle (P.A.) demande s'il y a une explication pour cette augmentation significative du nombre de personnes engagées sous le statut article 60. La **Présidente Peeterbroeck (IttrePlus)** explique que l'impulsion a été donnée pour tenter de trouver de nouveaux endroits pouvant accueillir des travailleurs. En effet, la mise à l'emploi permet de les faire passer de personnes bénéficiant de l'aide sociale à personne en cours de réinsertion. Cela a été bien demandé aux assistants sociaux.

Pascal Henry (I.C.) demande à la Présidente de rappeler qui peut engager des personnes sous contrat article 60. **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** répond qu'il s'agit uniquement des services publics et ASBL. Mais il existe le statut d'article 61 pour les entreprises privées.

Luc Schoukens (Ecolo) tient à souligner et

appuyer la bonne politique suivie ici.

VOTE : Oui (Unanimité – 14)

2. BUDGET 2017 DU C.P.A.S.

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus – Présidente du C.P.A.S.) présente les chiffres. Le budget s'élève, à l'ordinaire, à 2 703 058,45 EUR, en dépenses et en recettes. Pour ce budget, la dotation communale s'élève à 1 091 626,76 EUR, soit 13 231 EUR de baisse par rapport au montant inscrit en 2016. Ce budget 2016 est calculé au plus juste, en maîtrisant au maximum tous les postes de dépenses.

Concernant les dépenses, le poste traitement couvre 61% de celles-ci, avec un montant en légère diminution toutefois de 1 657 853 EUR, du personnel étant nécessaire afin d'assurer le suivi des différents services. Différentes subventions et aides à l'emploi entrent ici en compte, et diminuent ce poste de 591 000 EUR, pour ramener à 40 % des dépenses le poste «coût du personnel».

Les frais de transferts représentent 672 042,29 EUR, soit près de 25% du budget. Ces frais concernent principalement l'aide sociale, la réinsertion professionnelle et les initiatives locales d'accueil (ILA).

En ce qui concerne les dépenses d'aide sociale, elles semblent en légère diminution par rapport aux augmentations importantes qui ont été faites durant les deux exercices précédents. Le nombre de revenus d'intégration sociale a diminué, sauf pour les étudiants. Mais malheureusement, une décision prise à un autre niveau de pouvoir pourrait impacter les titrisés et le budget 2017. Le fonds spécial de l'aide sociale augmente quelque peu, 46 101 EUR annoncés pour 2017 pour 39 614 EUR en 2016. Mais cela reste loin des 120 000 EUR de 2009.

Les frais de fonctionnement sont bien maîtrisés, et représentent 365 572,89 EUR, soit 13,5% du budget.

Pour la maison communale d'accueil de l'enfance (M.C.A.E.), les dépenses restent identiques : 344 000 EUR en 2016 et en 2017. Les recettes sont, quant à elles, relativement stables : 196 000 EUR en 2016 et 193 000 EUR en 2017.

Le service d'aide aux familles voit sa recette augmenter de 12 000 EUR – le nombre d'heures de prestation augmente, donc le subventionnement de la Région wallonne augmente lui aussi.

Le service des repas voit lui sa recette augmenter de 8000 EUR, avec plus de repas livrés à domicile.

Concernant les ILA, le budget est revu à la baisse, aussi bien en recettes qu'en dépenses même si le C.P.A.S. a toujours l'agrément pour 4 ILA, comme en 2016. Toutefois, le C.P.A.S. avait reçu une autorisation spéciale d'héberger trois personnes supplémentaires à ce qui est prévu dans la convention. Mais en 2017, les 15 personnes prévues sont de nouveau le chiffre en vigueur.

Ce budget devrait permettre au C.P.A.S. de continuer son action poussée et les différents services à la population existants.

Patrick Monjoie (P.A.) trouve ça très positif, ce budget montre l'attention portée aux personnes qui en ont besoin. Les frais relatifs au fonctionnement de la future crèche de Virginal ne sont pourtant pas repris. Pourquoi ne sont-ils pas budgétisés ? La

Présidente parle également de décisions pouvant être prises à d'autres niveaux de pouvoir – quel genre de décisions ? Par rapport à la M.C.A.E., on parle ici d'un déficit structurel qui reste présent. Et les recettes sont en légère baisse. Est-ce une tendance ou un one-shot ? Dans l'avis de Lindsay Gorez, elle évoque une réflexion globale qui doit être faite mais qui ne l'est toujours pas. Est-ce prévu ? Enfin, la dotation communale est aussi à la baisse. Parlons-nous ici d'une tendance ou d'un one-shot ? La **Présidente Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** explique qu'une réflexion globale est souhaitée concernant à la fois la M.C.A.E. et la future crèche de Virginal. Toutes les pistes seront étudiées pour diminuer le déficit, et trouver peut-être des synergies entre les deux. Concernant l'autre niveau de pouvoir, elle explique que certaines décisions du fédéral (comme le remboursement de médicaments remis en cause, les séances de kinés, etc.) pourraient impacter le C.P.A.S. Enfin, concernant la M.C.A.E. et la dotation communale, la Présidente ne sait pas encore dire s'il s'agit de tendances qui vont se maintenir à l'avenir. Pour la M.C.A.E., cela dépend des revenus des parents des enfants, et pour l'intervention communale, tout est mis en place pour essayer de la maintenir basse.

Claude Debrulle (P.A.) se souvient d'un échange concernant la future crèche et la M.C.A.E., où il était question que le déficit structurel perçu pour la crèche tournerait autour de 60 000 EUR. **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus – Présidente)** rappelle que le budget de la M.C.A.E. va dépendre de l'intervention ONE en fonction des revenus des parents. Pour la crèche, l'intervention O.N.E. se fera sous forme de subventions A.P.E. L'idée sera de trouver des synergies pour faire baisser les frais au maximum. **Claude Debrulle (P.A.)** explique que d'autres communes ayant des M.C.A.E. publiques parviennent à des équilibres. Ici, les dépenses seraient maîtrisées, mais il y a malgré tout 150 000 EUR de déficit structurel. Des conventions avec des accueillantes ne pourraient-elles pas être envisagées ? La **Présidente Peeterbroeck (IttrePlus)** répond que cela fera partie de la réflexion. Mais sur le papier, la M.C.A.E. est déjà remplie à plus de 100%.

Christian Fayt (IttrePlus) rappelle que l'un des gros problèmes de la M.C.A.E., c'est que seulement 12 enfants sont subsidiés sur les 24. Dans un futur Plan Cigogne, la volonté est de voir s'il sera possible de récupérer les 12 qui ne le sont pas.

VOTE : Oui (Unanimité – 14)

3. BUDGET 2017 DE LA RÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE

Christian Fayt (IttrePlus – Echevin du Logement) présente ce point. En dépenses ordinaires, le budget 2017 reprend exactement les montants 2016, si ce n'est pour les intérêts d'emprunt de l'habitation sise au 26, rue du Centre, dont l'acquisition a été entérinée et dont le remboursement a commencé. Les dépenses ordinaires s'élèvent à 92 775,88 EUR. Pour les recettes, on note une diminution de 100 000 EUR par rapport à 2016, dont 95 000 EUR représentent des moyens de trésorerie en moins. Le bénéfice à l'exercice est de 2 865,44 EUR, il est donc en baisse. Cela est notamment dû à la «perte» de 4000 € de location dans les logements tremplin (qui vont être remis en location, mais qui doivent encore être remis en état, d'où la perte de plusieurs mois de loyer potentiels). L'Echevin termine en expliquant que la mise en place du Code de Développement Territorial (CoDT) permet-

trait de lancer le développement d'une des priorités de la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.)

Patrick Monjoie (P.A.) demande des précisions quant à tous les temps conditionnels utilisés dans l'avis. «Il faudrait engager de nouveaux loyers». Est-ce une vraie possibilité ? Si oui, dans quels délais sera-t-elle mise en œuvre ? **Christian Fayt (IttrePlus)** répond qu'un appel aux candidats pour ces logements tremplin sera lancé dès que la personne en charge de ces dossiers sera de retour au sein de l'administration, et dès que les habitations seront rafraichies (quelques aménagements sont réalisés entre chaque occupation). Cela devrait se faire dans les semaines ou les mois à venir. Mais la prudence imposait de retirer 4400 EUR, équivalents aux loyers qui ne seront potentiellement pas touchés pendant cette attente.

VOTE : Oui (Unanimité – 14)

4. RAPPORT SUR LA SITUATION DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

Le **Bourgmestre Ferdinand Jolly (I.C.)** présente ce point. Le dossier étant important, il ne sera pas relu en Conseil. Ce dossier reprend des données chiffrées du travail de l'administration communale sur l'année écoulée (nombre de mariages, nombre de naissances, montants des marchés publics, etc.) Les conseillers peuvent poser leurs questions.

Claude Debrulle (P.A.) constate que le document fait état du rapport de la C.L.D.R. Celui-ci fait plus de 700 pages, et il sera présenté pour délibération au Conseil de janvier. Comment gérer le débat sur un tel document ? **Ferdinand Jolly (I.C.)** explique que le document a été considéré comme recevable. Il sera envoyé par mail à tous les conseillers, et quelques versions imprimées sont d'ores et déjà à disposition pour lecture dans les bureaux de l'administration. **Christian Fayt (IttrePlus)** explique qu'une grosse partie de ce dossier concerne les comptes-rendus des réunions des différents groupes de travail de ces deux dernières années. **Jean-Paul Cayphas (I.C. – Président du Conseil)** estime que ce n'est pas le travail des conseillers que de prendre connaissance de documents de cette ampleur. **Luc Schoukens (Ecolo)** rappelle que chaque parti à des membres dans la C.L.D.R. qui peuvent donc faire état du dossier aux conseillers.

Ce point ne doit pas être voté, il sert à informer.

5. DOTATION COMMUNALE À LA ZONE DE POLICE DANS LE BUDGET 2017

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que la dotation augmente de 1,5%, amenant le pourcentage de participation ittroise à 14,90% (contre 47,68% pour Tubize, 19,09% pour Braine-le-Château et 18,33% pour Rebecq). Cela monte donc la participation à 760 458,56 EUR pour le budget 2017. Cela permet de maintenir un service efficace pour tous les citoyens de la Zone.

Patrick Monjoie (P.A.) demande s'il est possible d'avoir un retour sur l'utilisation de ces contributions. A quoi sont utilisées les dotations communales ? Qui plus est, le conseiller estime qu'avec la dotation de la commune ayant la participation la plus petite, cela permettrait déjà l'engagement de plus de personnel, plutôt que l'investissement dans des caméras. **Ferdinand Jolly (I.C.)** répond que les budgets sont présentés en Conseil de Police, et qu'il y a donc un

contrôle démocratique de l'utilisation des deniers publics.

Luc Schoukens (Ecolo) rappelle qu'Ecolo n'est pas non plus favorable aux caméras de surveillance, qui sont déjà installées d'ailleurs, et que le parti estime que cela reste une grave erreur politique. Il préfère des événements comme la Féér'lttre aux caméras, cela représente une meilleure prévention de se rencontrer que d'être épié. C'est la raison pour laquelle Ecolo lttre ne votera pas pour ce point.

Claude Debrulle (P.A.) considère que, même si le Bourgmestre trouve que ce budget est transparent, les conseillers ne savent pas réellement ce qu'il se passe en Conseil de Zone. La dotation communale a augmenté de 225 000 EUR depuis 2010. Y a-t-il un rapport annuel ? Les conseillers peuvent-ils en avoir un retour ou le consulter ? Le conseiller trouve qu'il y a un manque de transparence par rapport aux objectifs et aux moyens utilisés par la Zone de Police. **Ferdinand Jolly (I.C.)** dit qu'il peut présenter le rapport 2016 au Conseil si nécessaire.

VOTE : Oui (11 – I.C. & IttrePlus) – Non (3 – Ecolo & P.A.)

6. Dotation communale à la Zone de Secours dans le budget 2017

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que ce montant s'élève à 286 809,52 EUR. C'est une augmentation par rapport à 2014, qui est principalement due aux frais de personnel. La Province intervient à hauteur de 15 439,36 EUR.

Claude Debrulle (P.A.) pointe 48 000 EUR en plus. Il se demande si la transparence est plus grande du côté de la Zone de Secours ? **Ferdinand Jolly (I.C.)** déclare pouvoir communiquer le rapport de cette Zone également. Il faut savoir que la restructuration des zones de secours a entraîné une augmentation des coûts, des achats de matériel, etc. En Conseil de Zone, les bourgmestres essaient au mieux de conscientiser le Major de la Zone par rapport aux coûts.

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) pointe une petite coquille dans le document de délibération qu'il faudra corriger.

VOTE : Oui (12 – I.C. & IttrePlus & Ecolo) – Abstention (2 – P.A.)

7. DÉPENSES DE TRANSFERT – RAPPORT DE LA COMMISSION DES SUBSIDES POUR 2016

Pascal Henry (I.C. – Président de la Commission) présente le rapport. La commission des subsides s'est réunie à deux reprises pour traiter une quarantaine de demandes. Deux nouvelles associations ont introduit un dossier : Aux Âmes citoyens

(avec le Café Truc) et le Chap'lttre Musical (association créée par Lorenzo Gatto et Eliane Reyes). Plusieurs associations ont préféré la nouvelle formule de subvention afin d'aider un projet spécifique : Pas à Pas (1000 EUR pour un workshop faisant intervenir des danseurs et autres internationaux), l'Art qui Show (920 EUR pour une formation aux médias), Musique Class'lttre (1000 EUR pour des rencontres musicales à Ittre), Equinoa (1000 EUR pour l'achat d'un chalet), les Ruchers réunis (500 EUR pour de l'équipement), Entr'Aide (2000 EUR pour aider les plus démunis). En tout, 130 473 EUR de subsides directs ont été octroyés, et 328 775 EUR de manière indirecte, à 48 associations. Ce montant n'évolue pas depuis trois ans. La Commission est plus performante dans le traitement des dossiers depuis la modification du ROI. En 2017, il sera proposé de remplir et de pouvoir consulter les formulaires directement en ligne, et l'accent continuera d'être mis sur le subventionnement des projets. Le Président souhaite souligner l'excel-

SITI, au Musée Marthe Donas, à la JSI et au CLI. La **Directrice Financière Catherine De Longueville** précise que ce n'est vrai qu'à partir de 25 000 EUR de subsides directs. Cela ne s'appliquerait donc qu'au CLI.

Luc Schoukens (Ecolo) réinsiste sur l'importance de ce subventionnement. Cela participe à une communauté vivante. Il tient lui aussi à souligner le bon fonctionnement de la commission. Il demande aussi à ce que soit repris dans l'inventaire les associations qui bénéficient uniquement d'un subside indirect.

Claude Debrulle (P.A.) souligne la fierté qu'apporte le fait de pouvoir nourrir le tissu culturel et associatif de la commune de la sorte. L'activité supportée est importante. Il souligne aussi le bon fonctionnement de la commission et précise que la baisse du nombre de réunions vient de décisions prises lors de la législature précédente.

Association	Subside direct	Subside indirect	Total	Vote
Jeunesse Sportive Ittroise	10 432 EUR	20 686,23 EUR	31 118,23 EUR	Oui (Unanimité – 14)
Virginal en Fête	800 EUR	2894,67 EUR	3694,67 EUR	Oui (Unanimité – 14)
Syndicat d'Initiative d'lttre	18 000 EUR	56 229,94 EUR	74 229,94 EUR	Oui (Unanimité – 14)
Croix-Rouge de Belgique	1000 EUR	3048 EUR	4048 EUR	Oui (Unanimité – 14)
ASF Virginal	1500 EUR	3500 EUR	5000 EUR	Oui (Unanimité – 14)
Interyacht	150 EUR	7000 EUR	7150 EUR	Oui (13) – Abstention (1) – Claude Debrulle
C.L.I.	56 135 EUR	59 960,53 EUR	116 095,53 EUR	Oui (Unanimité – 14)
Royale Harmonie Communale de Virginal	11 190 EUR	3422 EUR	14 612 EUR	Oui (Unanimité – 14)
Maison du Conte et de la Littérature	700 EUR	3661,50 EUR	4361,5 EUR	Oui (Unanimité – 14)
Musée Marthe Donas	8000 EUR	25 792,69 EUR	33 792,69 EUR	Oui (Unanimité – 14)

lent travail de l'ensemble des membres de la Commission, et souligne particulièrement le travail de la secrétaire.

Jean-Paul Cayphas (Président du Conseil – I.C.) demande à ce que les associations touchant plus de 2 500 EUR en subsides directs et/ou indirects soient citées une à une, puisqu'il doit y avoir vote sur chacune. **Pascal Henry (I.C.)** reprend.

Claude Debrulle (P.A.) évoque une obligation de présenter les comptes au Conseil Communal au-delà d'un certain montant de subvention, qui s'appliquerait selon lui au

Patrick Monjoie (P.A.) s'étonne de la différence du montant total de subsides entre les deux Patros de la commune, et de l'absence des Cadets de la Marine, autre mouvement de jeunesse. Il ne peut que souligner les qualités positives du fait de soutenir le tissu associatif. Il tient toutefois à demander qu'on ne se limite pas qu'à la subvention de

projet. Un subside structurel peut être essentiel pour la subsistance d'une association.

Jean-Paul Cayphas (Président – I.C.) demande que les réponses aux différentes questions soient faites lors de la Commission des Subsides et soient transmises aux partis par leurs représentants.

Ferdinand Jolly (I.C.) remercie les bénévoles qui s'investissent dans toutes ces associations.

Vote sur l'ensemble : Oui (Unanimité – 14)

8. BUDGET COMMUNAL 2017

Hélène de Schoutheete, Echevine des Finances (I.C.), présente le budget. Elle remercie également la Directrice Financière, Catherine De Longueville, pour sa présence. Pour le service ordinaire, les recettes s'élèvent à 11 098 999 EUR, avec une augmentation de 165 650 EUR en exercice propre (1,6% en plus). On note dans les postes qui augmentent 32 000 EUR (en recettes et dépenses) en enseignement, qui correspond simplement à l'intervention des parents pour les classes de neige (tous les deux ans) ainsi que 11 000 EUR, en enseignement aussi, suite à l'augmentation du nombre d'élèves dans les écoles ittroises. 70 000 EUR s'ajoutent pour le Centre Sportif (en recettes et dépenses) pour le remboursement de l'emprunt CRAC, suite à un subside reçu. 48 000 EUR de recettes supplémentaires s'ajoutent aussi pour l'immunisation de certains immeubles (mais 11 000 EUR sont à retirer pour la compensation de la non perception du précompte immobilier, sans explication de l'administration fédérale). 25 000 EUR s'ajoutent au poste d'indemnités d'incinération, qui dépend du tonnage de déchets incinérés. On peut aussi noter l'augmentation de 17 500 EUR concernant les points APE en urbanisme (mais on note une diminution de 14 000 en administration générale et service finances).

Conscience du bassin et renforcement du périnée via la méthode Pilates



Pour qui ? Les jeunes mamans qui souhaitent reprendre conscience de leur corps et leur périnée après l'accouchement.

Dès la rentrée de janvier et jusqu'en juin trois modules progressifs de 7 cours auront lieu **le mercredi matin de 9h à 10h** à l'étable d'hôtes à Virginal (4b rue de Tubize).

Nous travaillerons comme point de départ la conscience du bassin pour découvrir son périnée et ses possibilités ainsi que les différentes respirations, l'équilibre et la statique, l'aide dans les mouvements de la vie de tous les jours, le renforcement musculaire via la méthode Pilates. Nous prendrons le temps d'une séance avec bébé pour découvrir son rythme et les mouvements qui lui font du bien.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les modalités d'abonnement et avoir plus de détails sur le contenu des cours.

Natasha Rommes, Kinésithérapeute : 0496/87 63 22
natasha.rommes@gmail.com
Saskia Meganck : 0477/84 75 86 saskiameganck@hotmail.com

A votre service depuis 1980

Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparphonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com

MEMBRE DE COM AGR

Membre de COM AGR

La Brioche d'Or

P. Rheaun

Votre artisan vous propose un large assortiment :
PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES, TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ... (COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)

Heures d'ouverture :
du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35
info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PÂTISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER

PATRICE FOUCART
33 Rue Emile Nils 1460 Ittre

Abattage - Elagage
Taille de haies
Bois de chauffage - Travaux forestiers

Membre de COM AGR

067/56 17 54 ou 0476/82 46 37

L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

**TABLES D'HÔTES TOUS LES VENDREDIS
DÈS 19H30**

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be - www.letabledhotes.be

Pour les recettes en baisse, on peut retirer 215 000 EUR du poste «Plan Marshall». Celui-ci diminue chaque année, mais il existe une obligation légale d'inscrire 95% de la somme transmise à l'administration, même si il est probable que cela baisse encore. On enlève également 10 000 EUR au poste de dotation des communes et 20 000 EUR en prévision de l'impôt sur la personne physique (suite au taxshift). Enfin on retire également 25 000 EUR dans le poste des intérêts Sedifin, qui sont en baisse constante depuis plusieurs années. Le boni 2016 est la seule recette, alors qu'au budget prévu pour l'année 2016, on comptait des subventions provinciales pour inondations et pour la zone de secours. Il faut noter le glissement de la subvention provinciale pour le service incendie vers l'exercice propre. L'augmentation des recettes tous exercices confondus est donc de seulement 0,3 % - augmentation qui ralentit donc ces dernières années.

Concernant les dépenses ordinaires, le montant est de 10 194 047 EUR, soit une augmentation de 5% (476 823 EUR). Dans le poste du personnel, on compte une augmentation de 7%, soit 319 271 EUR, qui sont dus à la diminution et la non indexation en 2016. Des engagements (Chef du service travaux en A1 et directeur de centre sportif) sont prévus, ainsi que des remplacements (départs au service travaux et temps partiel au service Finances). Enfin, des temps de travail vont être augmentés (éco-conseiller, secrétariat de l'école, service extrascolaire et Musée Marthe Donas). Des emplois déjà budgétés partiellement en 2016 vont être mis en place : un éducateur de rue supplémentaire et un second mi-temps au service urbanisme. L'assistance sociale s'ajoute à ces dépenses de personnel, avec une augmentation de 69 000 EUR, dus à l'augmentation du nombre d'élèves, et donc aux surveillances supplémentaires nécessaires. Les dépenses de fonctionnement augmentent elles de 4,5%, soit de 95 000 EUR : 28 000 EUR en administration générale, 75 000 EUR en enseignement (dont 50 000 EUR pour les classes de neige), 23 000 EUR en éducation populaire et arts (pour les premières mesures du plan POLLEC et pour le Musée Marthe Donas), 20 000 EUR de dépenses en moins en communications et voies navigables, et 28 000 EUR de dépenses en moins en services généraux. Les dépenses de transfert augmentent de 42 000 EUR, soit 1,6% - avec l'augmentation de la dotation aux Zones de Police et de Secours et 13 000 EUR pour les classes de neige de l'école libre. Mais on retire 32 240 EUR du poste

Sportissimo, qui sont déplacés dans les dettes. Enfin, le poste des dettes est en augmentation de 25%, soit une augmentation de 100 000 EUR, avec 70 000 EUR d'emprunt au CRAC (en recettes et dépenses), le nouvel emprunt pour le centre administratif et la dette Sportissimo.

Le boni à l'exercice propre avant prélèvement est donc estimé à 908 804 EUR, desquels seront prélevés 600 000 EUR pour le contentieux NLMK et 271 165 EUR pour le financement de l'extraordinaire (contre 620 000 EUR au budget initial de 2016). Le boni présumé de 2017 à l'ordinaire est donc de 43 836 EUR.



Agrandissement et modernisation du centre administratif sont au budget

Concernant l'extraordinaire, deux projets (la crèche et le centre sportif) ont dû être réinscrits au budget initial pour pouvoir attribuer les marchés le plus vite possible sans attendre la première modification budgétaire de 2017. Les recettes extraordinaires s'élèvent à 2 801 523 EUR, dont 707 665 EUR d'autofinancement, 175 511 EUR du fonds régional d'investissement communal, 150 000 EUR du fonds des calamités, 967 014 EUR de subsides (crèche, centre sportif et égouttage de la rue Bruyère de Virginal) et 600 000 EUR d'emprunts pour le centre administratif et via un subside du CRAC. Les dépenses extraordinaires s'élèvent à 2 801 523 EUR, dont 937 000 EUR pour la crèche de Virginal (dont 685 400 EUR de subsides), 620 000 EUR pour l'extension du centre administratif (dont 600 000 EUR d'emprunt), 300 000 EUR d'égouttage de la rue Bruyère de Virginal (dont 175 511 du FRIC et

90 000 de subsides), 617 100 EUR pour le centre sportif (dont 172 000 EUR et 201 000 EUR de subsides), 40 603 EUR pour les annuités d'égouttage, 3 000 EUR pour les appareils de chauffage de l'église Saint-Laurent, 50 000 EUR pour l'aménagement de classes à Ittre et 15 000 EUR pour l'étude de l'agrandissement du Musée Marthe Donas. Le budget 2017 se clôture donc avec un boni à l'ordinaire de 43 836 EUR et un budget à l'extraordinaire à l'équilibre. La réserve ordinaire pour les contentieux compte 4 647 367 EUR, la provision pour les charges du personnel compte 520 000 EUR et la provision pour la taxe «pylônes» compte 112 000 EUR.

que la majorité s'est engagée à ne pas faire. Cependant, il faut garantir l'équilibre, et donc trouver de nouveaux moyens. Il serait donc judicieux, dans les budgets futurs, d'anticiper davantage et de préparer l'avenir.

Le **Bourgmestre, Ferdinand Jolly (I.C.)**, présente alors la politique générale et financière de 2017. Le budget présenté reflète l'engagement de soutenir des projets indispensables pour le bien-être des citoyens. Les principales priorités pour 2017 (avant-dernière année de législature) sont nombreuses :

La poursuite des investissements indispensables pour continuer la lutte contre les inondations.

La poursuite de l'assainissement collectif des rues de l'entité.

L'aménagement de locaux supplémentaires au sein de l'école d'Ittre.

L'aboutissement du projet «multi-sports» en cours de réalisation au Quartier du Tram.

La finalisation des infrastructures sportives à Virginal par la construction du terrain de hockey/football et la réalisation des abords.

La poursuite de l'étude pour l'agrandissement et la modernisation du centre administratif avec subsides.

La réalisation de la signalétique routière sur les trois villages.

La poursuite de la modernisation du charroi et de l'équipement communal.

L'aménagement subsidié du parking situé rue Jean Jolly.

La réalisation d'une étude dans le cadre de l'agrandissement du Musée Marthe Donas, avec subsides.

La construction subsidiée d'une crèche sur Virginal pour 18 enfants

La poursuite de la réflexion en vue d'améliorer la mobilité douce par la réalisation de plusieurs tronçons sécurisés entre Hennuyères et Haut-Ittre.

2017 sera également l'année d'aboutissement de deux grands plans : le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) et le Programme d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC).

Massages relaxants
Réflexologie plantaire
Reiki
Cabinet diététique - Chantal VAN LIERDE
36 rue G. Vervueren 1460 VIRGINAL 067/64 64 37

+32 495 15 28 15
Entreprise de Toiture, Zinguerie, Neusy Michel
Tous travaux de toiture, zinguerie, charpente, étanchéité de cheminée, démoussage, plate-forme zinc, pvc, roofing, peinture sur ardoises, nettoyage gouttières, contrat d'entretien, devis gratuit.
Neusy Michel SPRL

SEEPower
www.seepower.be
Tél.: +32(0)67.64.91.78
Rue de Tubize 8A/1 • 1460 Ittre
Location de matériels pour toutes vos fêtes

B&C
Benoît Pire et Pierre Carton
ELECTRICITÉ
CHAUFFAGE
SANITAIRE
AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR
ÉNERGIES RENOUVELABLES
0475/41 57 11 - 0494/52 48 28

Funérailles BRAINOISES
Micheline et Alain Ramael
Prise en charge complète avec discrétion - Service soigné
Funérarium, fleurs, articles et monuments funéraires
Contrats de funérailles et volontés
PLACE AUX FLEURS
Magasin de fleurs naturelles
Grand Place 8 à 7090 Braine-Le-Comte
Tél. : 067/55 32 10 - Fax. : 067/56 11 00
mivan@skynet.be

Briesco Les spécialistes des **chaudières à bois**
Biomasse : Pellets - Bûches - Bois déchiqueté - Agrocombustibles
- Economiques : beaucoup moins cher que le mazout ou le gaz.
- Ecologiques : combustible renouvelable et local.
- Faciles et pratiques à utiliser.
1 Rue de Wauthier-Braine 1461 Haut-Ittre
tel : 02 355 15 55 www.briesco.com info@briesco.com

Ets BONTET Philippe S.P.R.L.
Châssis - Portes - Vérandas - Volets
P.V.C Deceuninck (possibilité bois et Alu)
Electrification de volet (délais rapides)
Primes à l'énergie et réduction d'impôts
Rue Bruyère de Virginal, 76
1460 Ittre (Virginal)
Tél : 067/64 83 01 - Fax : 067/64 83 01
Gsm : 0475/571 399

Dany Sanitaires
● Plomberie - Zingerie
● Installations Sanitaires
● Traitement de l'eau
● Economie d'eau - Distributeur accessoires Eropel pour douches et robinets
0479/459 839 - 067/64 92 53 (soir)
dany.sanitaire@skynet.be - www.danysanitaires.be
rue Bruyère de Virginal, 121 - Virginal

CARFITTING
067/21 92 89
ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE
VÉHICULES TOUTES MARQUES
Vincent Verstraeten
Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE

Le défi est donc de mener à bien ces grands projets tout en maintenant des finances saines, raison pour laquelle une analyse financière a été demandée au Centre Régional d'Aide aux Communes (CRAC).

Luc Schoukens (Ecolo) considère qu'il y a dans ce budget une série de perspectives intéressantes, mais qu'il entérine également une série de points moins enthousiasmants. Du point de vue global, il y a une vieille histoire qui se maintient : depuis 2001, le contentieux avec NLMK touche nos finances. On pourrait se demander s'il n'y a pas prescription. Ce dossier prend, en effet, une allure de démesure totale. La situation semble incroyable et ingérable. Il serait temps de taper sur la table, parce que ce litige empêche des choix d'avenir. Si 10% des réserves faites avaient été investies dans les énergies renouvelables il y a quatre ans, les effets bénéfiques seraient déjà engrangés. Concernant les énergies renouvelables, la majorité a tardé à prendre une série de mesures. Maintenant, un plan d'actions est prévu dans le budget, et porté par un groupe de travail dynamique. Le conseiller espère que cela restera cohérent lors des discussions au Conseil et qu'une attention particulière sera portée au développement durable dès que ce sera possible. Le conseiller se demande également qui prend et gère les décisions financières ? A la lecture des avis de la Directrice Financière et de l'Echevine, il y a une mise en garde, mais on a l'impression que celles-ci ne sont pas écoutées. Elles conseillent la prudence et les économies mais ce n'est pas suivi. Le conseiller considère les deux grands plans PCRD et PAEDC comme étant deux options intéressantes, entraînant une grande participation citoyenne. Comme déjà signalé, concernant la gestion du futur projet de complexe sportif, les membres d'Ecolo sont craintifs d'une certaine démesure. Le groupe attend toujours un plan réel de gestion et d'occupation. Concernant l'étude pour l'agrandissement du Musée Marthe Donas, le conseiller souhaiterait que l'horizon soit élargi. Il faut réfléchir à ce que l'ensemble des besoins culturels et touristiques soient rencontrés. Le conseiller se réjouit de voir aboutir le dossier de la crèche également. Concernant les inondations, des choses importantes continuent à se faire. Il faut toutefois faire attention à la transparence – ni la commission d'accompagnement, ni les conseillers communaux ne sont intégrés aux réflexions. Enfin, concernant la mobilité douce, tous les partis semblent d'accord pour aller de l'avant. Dans la déclaration de politique générale, on note ce point-là, mais le conseiller ne retrouve pas d'inscription budgétaire concrète à ce sujet. Le rapport est donc mitigé pour Ecolo.

Claude Debrulle (P.A.) remercie à son tour l'Echevine pour sa présentation et ses commentaires précis, y compris concernant la réalité de la hausse limitée des recettes. Le

conseiller a pris le temps de croiser les enseignements du cluster Belfius avec la synthèse analytique du budget 2015. L'Echevine est claire sur l'exercice propre du budget initial par rapport au budget initial du budget 2016. Les recettes augmentent de 1,6%, même s'il est précisé que l'augmentation est de 0,3% en réalité. Les dépenses augmentent elles de 5%. La différence entre recettes et dépenses varie donc entre 3,4% et 4,7%. La seconde modification budgétaire de 2016 quant à elle se terminait sur une différence de 4% entre dépenses et recettes. Le déficit structurel est donc effectivement confirmé. Dans l'avis de la Directrice Financière, elle signale d'ailleurs que l'écart entre recettes et dépenses continue de se creuser. Au-delà des recettes et dépenses, l'évolution du boni est aussi à noter. Il y a 452 000 EUR de différence entre 2016 et 2017. Après prélèvement, il y a une baisse de 103 000 EUR. L'autofinancement potentiel est en voie de réduction. Concernant la réserve NLMK, malgré la présence de différents partis présents à d'autres niveaux de pouvoir dans la majorité communale, le conseiller s'étonne que personne ne soit parvenu à obtenir des informations sur le contentieux. La Directrice Financière parle d'une éventuelle réponse d'ici quelques mois, mais pour laquelle il pourrait manquer 1 000 000 EUR. Malgré les avis qui appellent à la prudence, pas une seule recommandation n'est reconvenue par le Collège : aucune mesure n'était prise pour accroître à l'avenir les bonis des exercices ordinaires, il n'y a pas la moindre réserve ou provision nouvelles, la réserve de diversification annoncée en début de législature n'a pas encore été entamée, et enfin, le plafond d'emprunt fixé à 1 400 000 EUR pour l'ensemble de la législature semble déjà percé (selon ses calculs, le chiffre est déjà à 3 000 000 EUR). A ce stade, deux enseignements peuvent être tirés : la diversification des recettes reste une nécessité absolue - où en est la réflexion à ce sujet ? Le deuxième constat est que le coût par habitant des frais de personnel et de fonctionnement est exorbitant par rapport au coût moyen du cluster – 200 EUR supplémentaires. Le renforcement du personnel communal passe-t-il par un accroissement du nombre ?

Pascal Henry (I.C.) souscrit aux recommandations. Il est d'avis que les alertes sont redondantes. La majorité crie-t-elle au loup, ou est-elle d'ores et déjà plus vigilante ? Concernant la baisse de dotation du fonds des communes, le conseiller rappelle que la Région a décidé de diminuer la dotation lorsqu'une commune est bonne élève en matière de taxation. C'est le cas d'Ittre, et il serait bon de ne pas augmenter les taxes IPP et précompte immobilier. Un recours est-il possible face à la Région ?

Hélène de Schoutheete (I.C.) explique qu'elle ne compte pas revenir sur les ques-

tions de fond du budget. Elle exprime son accord avec Luc Schoukens concernant le fait que le litige NMLK pèse lourdement sur la perception des finances. Malheureusement, il ne peut pas y avoir prescription. Et ce n'est pas parce que le dossier sera tranché que les réclamations vont s'arrêter. La hauteur des intérêts est un scandale total. Elle admet également qu'il manque une année de réserve, comme le pointe Claude Debrulle, et cela parce qu'elle n'a pas été provisionnée dans la précédente législature. Mais, à partir de 2012, le montant provisionné s'est élevé à 600 000 EUR par année. Cette réserve risque d'être siphonnée en une fois. L'Echevine considère également que mettre en branle les relais politiques de chacun peut être fait, mais il s'agit d'un dossier qui relève de l'administration, et qui ne relève donc pas du politique selon elle. Enfin, par rapport au cluster, il s'agit d'une analyse des chiffres, qui ne prend pas en compte le contenu des services proposés. La réalité alourdit l'ordinaire, mais la commune fait peu appel à de la sous-traitance, ce qui entraîne une certaine rapidité d'action. Il faut quand même rappeler cela.

Catherine De Longueville (Directrice Financière) tient quant à elle à revenir sur la dotation du fonds des communes. Elle baisse parce que les critères qui seront utilisés ne seront pas favorables à Ittre.

Jean-Paul Cayphas (I.C.) revient lui aussi sur les intérêts dans le dossier du contentieux, et se demande si les responsables ne sont pas attaquables en justice ? Comment est-il possible de rendre la commune responsable et de la faire payer pour un retard de traitement de dossier imputable au Fédéral ?

Hélène De Schoutheete (I.C.) répond qu'elle craint que ce ne soit pas possible.

Ferdinand Jolly (I.C.) rappelle que la mission fondamentale des élus est de permettre de fournir à la population un service de qualité. Les chefs des différents services sont compétents et motivés. Mais il est indispensable d'engager du nouveau personnel.

Pascal Henry (I.C.) repose sa question – même si l'impact n'est pas encore calculé, est-ce qu'un recours est possible ? **Ferdinand Jolly (I.C.)** répond que des conseils seront pris pour évaluer les différentes options dès que la décision sera notifiée.

Christian Fayt (IttrePlus) trouve que beaucoup de chiffres ont été entendus. Il aimerait cependant revenir sur le service rendu à la population. L'Echevin trouve qu'il est facile de faire dire aux chiffres ce que l'on veut. Il faut cependant du temps pour remplacer la qualité d'un travailleur qui s'en va par un

autre travailleur de qualité, il faut du temps pour évaluer s'ils conviennent à la qualité de services que l'on propose. Il souhaite également rappeler la différence entre le budget et les comptes. Finalement, les comptes du service travaux pour l'année 2015 ne sont pas si éloignés du budget 2017. Il reste des projets ambitieux pour terminer la législature. Cela a été décidé lors du pacte. Mais tout ce qui est proposé ou presque obtient des subsides. La mise en place du PCDR, par exemple, est le fruit de deux ans de réunions pour retenir huit priorités pour les trois années à venir. La Maison de Village, par exemple, pourrait être subsidiée à 80%. Il y a un travail colossal qui est fait pour trouver des solutions afin de pouvoir continuer à résoudre les problèmes qui se posent pour la population, tout en faisant face à des problèmes de rentrées financières. L'année 2017 va être cruciale pour les entreprises qui tiennent, contre vents et marées, dans la commune Ittroise. Si ces deux entreprises lâchent, ce sont en premier lieu les employés qui souffriront. Et à ce moment-là, il faudra gérer de nouveaux problèmes.

Patrick Monjoie (P.A.) entend bien, dans les dernières interventions, l'importance de la qualité du service rendu à la population. Et il ne peut qu'adhérer à cela. Mais le véritable enjeu n'est-il pas de maintenir cette qualité ainsi que la qualité du cadre de vie de la commune ? La sonnette d'alarme hurle à l'heure qu'il est. C'est très bien de trouver des subsides, mais il faut faire des choix maintenant. Or, douze priorités sont retenues pour 2017. N'est-ce pas trop ? Si des choix ne sont pas faits, les finances vont droit dans le mur. C'est la responsabilité de l'ensemble du Conseil, et pas uniquement celle du Collège, qui est en jeu. Le conseiller rappelle donc que travailler ensemble serait, pour lui, plus efficace.

Luc Schoukens (Ecolo) revient sur l'intervention de Jean-Paul Cayphas concernant le contentieux, et appuie le fait de vouloir secouer un peu le cocotier. Cela pourrait apporter une certaine libération par rapport à des choix futurs ou actuels. Si le groupe Ecolo demande d'être moins frileux, c'est surtout parce que certains investissements pourraient permettre des économies voire des gains. Enfin, il appuie également la volonté de travailler en intelligence collective. Ittre est une communauté, et ses élus devraient travailler comme tel. Il rappelle l'importance d'insister sur la cohérence dans les décisions.

Claude Debrulle (P.A.) demande si les rencontres avec le CRAC ont amené des pistes en matière de diversification des recettes de la Commune. **Ferdinand Jolly (I.C.)** explique qu'une réunion a été faite à la fin du mois de novembre. Il s'agissait d'une grande discussion, qui débouchera sur un document qui sera présenté au Conseil dès que possible.

Agence Ittre

Rue Basse 26
1460 Ittre
+32 (0)67 64 55 40 | +32 (0)2 228 17 00
ittre@bnpparibasfortis.com
N° FSMA 045110 cA-cB



**BNP PARIBAS
FORTIS**

Depot design

CONTEMPORARY
FURNITURE & ACCESORIES

Ouvert du mardi au samedi
de 10h30 à 18h30

19 Quai du Hainaut - 1080 Bruxelles - 02/502 28 82
www.depotdesign.be

Virginal Mazout



Tél. : 067/64 80 35



GODART S. SPRL

PARTICULIERS & INDUSTRIE :

- Curage par WATER-RECYCLING
- Fraisage de racines et de béton
- Hydrocurage / Débouchage
- Vidange / Nettoyage
- Endoscopie / Détection

067/64.92.55

Réparation d'égouts SANS casser votre carrelage
Egout cassé, infiltration d'eau, racine d'arbre, dépôt calcaire, ...
Votre problème → Notre solution !

Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques
Ferrerries contemporaines



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

Sprl

TORDEURS

Patrick

CHAUFFAGE - SANITAIRE

**Installation - Entretien
Dépannage**

Tél. & Fax : 067/64 72 82
Rue de Fauquez 21 A -1460 ITTRE

Claude Debrulle (P.A.) insiste sur le fait que tout le monde est convaincu que la qualité des services est essentielle. Tous les conseillers savent comment cela se passe sur le terrain, et tout n'est pas tout noir ou tout blanc. Mais la question est de savoir comment continuer à financer ces services de qualité ? Les conseillers sont obligés de voir les chiffres, et certains interpellent. De nouveaux projets doivent être financés. Certes, il y a des subsides, mais ceux-ci couvrent rarement l'entièreté des projets. Qui plus est, la subside couvre bien souvent la construction, mais pas les frais de fonctionnement récurrent. Les chiffres du cluster qui pointent le surcoût pour le citoyen ittrois des frais de personnel et de fonctionnement sont quand même une tendance lourde et incontestable. La réserve NLMK est insuffisante. Et il va falloir financer le surplus, ainsi que de nouveaux projets. Le budget ne répond donc pas à certaines attentes.

Thierry Wyns (I.C.) clôture le débat en précisant que, pour lui, les projets enrichissent le patrimoine de la commune, et c'est à ne pas négliger.

Les conseillers parcourent alors le budget page par page pour poser des questions plus précises.

Vote de l'ordinaire : Oui (11 - I.C. et IttrePlus) - Abstention (1 - Ecolo) - Non (2 - P.A.)

Vote de l'extraordinaire : Oui (11 - I.C. et IttrePlus) - Abstention (1 - Ecolo) - Non (2 - P.A.)

Vote global : Oui (11 - I.C. et IttrePlus) - Abstention (1 - Ecolo) - Non (2 - P.A.)

Luc Schoukens (Ecolo) motive son abstention. En analysant le budget, le groupe Ecolo était prêt à voter oui, parce que des projets importants et de bonnes initiatives s'y retrouvent, notamment en matière d'énergies. Mais d'autres points chagrinent, et c'est la raison de l'abstention.

9. DÉLÉGATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA GESTION JOURNALIÈRE DU CONSEIL AU COLLÈGE

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande au Conseil d'autoriser le Collège à choisir le mode de passation des marchés de travaux, de fournitures et de services, et d'en fixer les conditions pour les marchés relatifs à la gestion journalière de la commune dans la limite de ce qui est inscrit au budget ordinaire ou extraordinaire (pour des marchés ne dépassant pas 15 000 EUR HTVA). La liste des marchés publics passés par le Collège sera communiquée au Conseil.

Pascal Henry (I.C.) demande de favoriser le

commerce local et de proximité dans les cahiers des charges.

Claude Debrulle (P.A.) a en mémoire que le groupe I.C. a toujours refusé une telle demande dans la législature précédente, et annonce que P.A. sera plus généreux. Il précise toutefois qu'il ne faudra pas oublier de transmettre la liste des marchés.

Vote : Oui (Unanimité - 14)

10. PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL 2017-2018 (PIC) DU FONDS RÉGIONAL POUR LES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

Christian Fayt (IttrePlus) explique que le montant alloué pour 2017 et 2018 par la Région Wallonne est de 175 511 EUR, montant qui concernera au moins deux projets :

La finalisation de l'amélioration et de l'égouttage de la Rue Bruyère de Virginal : ces travaux sont estimés à 474 312, 54 EUR TVAC, montant qui sera pris en charge à moitié par la Région wallonne et à moitié par la Commune. Dans cette moitié communale, 194 000 EUR seront pris en charge par la SPGE, ce qui reste 26% de participation de la commune.

Aménagement du bâtiment contigu au Centre Administratif pour en faire une extension à la maison communale : 50 000 EUR peuvent être pris en compte dans le PIC, pour procéder à l'étude, à l'estimation et compléter ainsi l'étude précédente. Ce projet sera poursuivi dans un prochain PIC. Cela met le personnel communal en priorité, pour lui offrir un espace plus accueillant et plus adapté.

Claude Debrulle (P.A.) évoque le montant de 50 000 EUR cité pour la rénovation de l'ancienne poste. Ce montant va servir à compléter l'étude précédente et entamer la phase 1, phase pour laquelle le montant est évalué à 224 000 EUR. Un emprunt de 600 000 EUR est aussi inscrit au budget pour ce projet. Le conseiller avoue ne pas trop comprendre ces différents chiffres, ni le projet que ces chiffres sous-tendent.

Christian Fayt (IttrePlus) rappelle que ce projet ne part pas sur une page blanche et que des pistes existent déjà pour le faire évoluer. **Paul Pierson (Directeur Général)** ajoute que tout cela fera partie d'une étude plus globale pour savoir si des services communs entre C.P.A.S. et Administration communale, par exemple, sont possibles.

Vote : Oui (11 - I.C. et IttrePlus) - Abstention (3 - Ecolo - P.A.)

11. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Ferdinand Jolly (I.C.) annonce que le subside annuel pour le maintien du conseiller

en aménagement du territoire et urbanisme s'élève à 2300 EUR.

Christian Fayt (IttrePlus) explique que concernant le projet d'égouttage du PIC, quinze entreprises ont remis un prix. Les travaux ont été estimés pour la rue Bruyère à 979 000 EUR et sont attribués pour 890 000 EUR. Le projet est en attente de l'autorisation de la Région wallonne. Pour la Rue Paisible et la Rue du Petit Paradis, l'attribution s'élève à 388 000 EUR.

Hélène de Schoutheete (I.C.) annonce que la seconde modification budgétaire a été acceptée par le SPW.

12. POINT D'URGENCE : MOTION CONCERNANT LES HÔPITAUX DE TUBIZE ET DE NIVELLES

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que Fabienne Mollaert est à l'initiative de cette motion. Il s'agit ici de prendre des mesures pour exprimer le mécontentement ittrois face aux changements d'affectation de l'hôpital de Tubize et à la suppression du service SMUR, ainsi que la fermeture de la pédiatrie et de la maternité de l'hôpital de Nivelles. Il semble en effet indispensable de maintenir ces services ouverts, services importants pour toute la Zone de Police du Brabant wallon Ouest. La motion demande donc des éclaircissements quant à la réforme pressentie dans le secteur hospitalier au gouvernement fédéral et de préciser les incidences directes de cette réforme sur les hôpitaux de Tubize et de Nivelles, de maintenir la qualité d'infrastructure et de soins hospitaliers pour les 100 000 habitants composant le bassin de vie de ces hôpitaux, d'apporter son soutien au personnel dans la recherche de solutions, de maintenir le dialogue avec les directions des hôpitaux pour trouver des solutions, et de charger le Collège de l'exécution de cette motion et de l'information du Conseil des échanges qui suivront.

Fabienne Mollaert (IttrePlus) explique qu'elle voulait intervenir et qu'elle trouve cela important pour Ittre. Arrêter le SMUR de Tubize est très dommageable. Sur le territoire, il y a une prison, des écoles, des routes nationales et une autoroute - ce sont autant de problèmes potentiels qui devront attendre plus longtemps pour une intervention. Les différents hommes de la commune seront eux aussi impactés.

Thierry Wyns (I.C.) explique qu'une motion similaire a obtenu l'unanimité à Tubize. **Pascal Henry (I.C.)** ajoute que la mobilisation existe autant à Nivelles qu'à Tubize, et qu'il faut rassembler les forces.

Luc Schoukens (Ecolo) appuie sur l'importance de l'efficacité et de la proximité dans pareille situation. Peut-être au-delà de simples courriers, des entrevues peuvent-elles être programmées avec les différents interlocuteurs du dossier.

Claude Debrulle (P.A.) s'associe à la démarche et rajouterait un article à la motion pour que le Collège prenne tout contact utile, notamment avec les exécutifs des autres communes (Rebecq, Tubize, Nivelles, Braine-le-Château).

Vote : Oui (Unanimité - 14)

13. QUESTIONS ORALES

Auréli Poulain (IttrePlus) demande, en relais au conseil consultatif de la jeunesse, d'être informée lorsqu'un tournage de film se fait sur la commune, pour faire circuler l'information auprès des jeunes. Cela se fait dans d'autres communes. **Ferdinand Jolly (I.C.)** annonce que ce sera fait.

Patrick Monjoie (P.A.) explique que le marquage au sol disparaît à Virginal dans les rues proches de la RN280. **Christian Fayt (IttrePlus)** répond qu'un gros effort a été fait pendant l'année, qu'une équipe du Service Travaux est consacrée à veiller à cela. Dès que les conditions climatiques le permettront, cela sera étudié.

Claude Debrulle (P.A.) posera sa question à huis-clos.

Le Conseil se poursuit à huis-clos.

Julie Duthy

**Prochain conseil communal
Mardi 24 janvier à 19h**

**Les grands feux d'Ittre
Samedi 11/03 à 18h
A Virginal**

ENT. HORTICOLE MARC MUSCH

Fleurs pour la Toussaint
Fleurs pour les mois de mai et juin
Arbustes en tout temps
Travaux : labours, tailles d'arbres, d'ornements, création et entretien de pelouses
Entreprises de jardinage
Vente de bois de chauffage en vrac



Rue Roger Bachelart, 1
1460 Virginal
Fax : 067/ 646747 - GSM : 0475/ 906633



ESTAMINET - À LA COURONNE

BRASSERIE FAMILIALE, TERRASSES
GRILLADES AU FEU DE BOIS, CARTE & SUGGESTIONS, LUNCH...

DU MERCREDI AU DIMANCHE
ITTRE GRAND PLACE
067 - 56 02 11

JEUDI SOIR
RACLETTE A VOLONTÉ !

NOUVEAU A BRAINE-LE-CHÂTEAU Vous entendez mal ?

Une solution efficace, très discrète
Et très peu coûteuse vous intéresse ?
Une bonne audition
Aux meilleurs conditions

JOURNÉES SPÉCIALES D'INFORMATION
SUR LES NOUVEAUX APPAREILS AUDITIFS
Test auditif gratuit

Tous les lundis et les jeudis de 9h à 12h
Autres heures et jours sur rendez-vous

Tél. : 02/366 03 13

Les appareils les plus petits du monde dans ou derrière l'oreille. Consultations gratuites sans engagements

- Toutes les grandes marques avec garantie
- Le plus grand choix
- Prêt à l'essai sans engagement
- Appareils pas chers et très discrets
- Tous les modèles existants
- Les nouveaux modèles à réglage automatique
- parking devant le magasin

NOUVEAU Centre auditif
AUDIO-MEDICA
INTERNATIONAL DE Braine-le-Château
rue de Tubize 109 à Braine-le-château - 02/366 03 13

DÉCORATION - ATMOSPHÈRE - ÉVÉNEMENTS
RUDI HANNON
Au Bazar
Heures d'ouvertures
le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h00 à 18h30
le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
le samedi de 9h30 à 14h00
rue de la Station 28 Braine-le-Château
02/366 37 46 - 0475/46 24 39
www.aubazar.be

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :
AUGRANGE sprl
À VOTRE SERVICE
Charles de Le Hoye-Pussemier
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

Optique Léonard

Heures d'ouverture

Mardi : 9h-12h et 14h-19h
 Mercredi : 9h-12h et 14h-19h
 Jeudi : 9h-12h et 14h-18h
 Vendredi : 9h-12h et 14h-19h
 Samedi : 9h-12h



Optique Leonard - 15 rue Basse à Ittre - 067/64 77 28



Préférez des
châssis sécurisés

www.sebati.be



KIT PROTECT OFFERT
 Ferrage de sécurité 4 points
 Vitrage feuilleté Multiprotect
 Poignée à bouton
 Voir conditions en magasin

Distributeur officiel



DEVIS GRATUIT

REBECQ

Chaussée de Tubize, 29
1430 Rebecq

☎ 067 55 23 39
☎ 0477 39 83 23

BRAINE-L'ALLEUD

Chaussée Bara, 68
1420 Braine-l'Alleud

☎ 02 384 96 14
☎ 0477 39 83 23

Ets
SEBATI.BE
SPRL
CHASSIS - PORTES - VOLETS
REBECQ - BRAINE-L'ALLEUD



Restaurant - Traiteur
 99 rue de Namur - 1400 Nivelles
 Tél. 067/21 92 05 067/21 43 58
 Fax 067/21 46 73
www.lesbeliers.be
 e-mail : infos@lesbeliers.be

Menu Spécial du Mois

Menu Complet (1 entrée) à 46,00 €
 ou Menu Complet (2 entrées) à 60,00 €

Vins Maison **offert** pendant le repas : blanc, rouge et rosé
 ou **50 % DE RÉDUCTION**

sur les vins choisis dans notre carte mais avec obligation de prendre
 le menu Spécial du Mois pour l'ensemble de la table

La Flûte de Champagne (suppl. 3.50 €) et sa Mise en Bouche
 L'apéro au Choix : Le Kir "Béliers" (cointreau, Vin Blanc, Crème de
 Cassis) et sa Mise en Bouche. Flu Shot (Téquila, Jus : citron et oran-
 ge, sirop gingembre et Miel) et sa Mise en Bouche

La Tartine Gratinée au Reblochon
 et son Assortiment de Charcuteries

Ou Les Moules en 1/2 Coquilles de Nouvelle Zélande
 Façon Mouclade Charentaise

Ou Le Tartare de Veau aux Herbes Ciabatta aux Olives
Ou La Burrata et ses Légumes Grillés

Ou Les Noix de St. Jacques sur nid D'épinards
 au Beurre de Persil et Noisettes (suppl. 3 €)

Le Rognon de Veau Flambé au Poivre Concassé et Crème -
 Pommes Frites

Ou Le Pavé D'omble Chevalier à la Genevoise - Pommes Frites

Ou Le Jambonneau, Choucroute et Sauce au Vin Blanc -
 Pommes Nature

Ou Tagliata de Boeuf, Roquette, Balsamique - Tagliatelles
 Tartufata (suppl. 3 €)

Ou Le Suprême de Volaille Fermière aux Châtaignes et
 Pleurotes - Pommes Croquettes

Ou Tiramisu au Pain D'épices et à L'orange

Ou Le Digestif au Choix

Ou Le Bavarois "Tarte Tatin", Coulis de Caramel Beurre Salé

Ou L'assiette de Fromages

Ou L'ananas Melba

(glace ananas, ananas frais, Coulis Framboises)

Le Café

Menu servi jusqu'au 5 février 2017
 Fermé lundi et mardi (sauf banquets et jours fériés)

ARPENDIS S.P.R.L.

Bureau de Géomètres -Experts

20, rue Haute à 1460 Ittre

info@arpendis.be

0495 / 260 701